



République de Guinée

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT
DE LA STATISTIQUE
2016-2020**

Edition Septembre 2017



REPUBLIQUE DE GUINEE

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE 2016-2020

Réalisé avec l'assistance de PARIS 21 et du Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat
(PARFSE) par l'Union européenne



Conakry, septembre 2017

Table des matières

AVANT PROPOS.....	11
RESUME EXECUTIF	13
I CONTEXTE ET JUSTIFICATION	15
II BILAN DE LA SNDS 1 ET ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	17
2.1 Bilan de la mise en œuvre du plan d’action de la SNDS (2009-2015)	17
2.2 Etat des lieux du SSN	19
2.3 Synthèse des forces, faiblesses, menaces et opportunités.....	24
III VISION ET STRATEGIES D’INTERVENTIONS.....	27
3.1 Enjeux et défis du SSN	27
3.2 Vision et mission.....	27
3.3 Stratégies d’interventions	28
IV PLAN D’ACTIONS OPERATIONNEL	31
4.1 Axe 1 : Opérationnalisation du cadre institutionnel et organisationnel en vue d’assurer une meilleure gouvernance du SSN	31
4.2 Axe 2 : Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique.....	33
4.3 Axe 3 : Renforcement des capacités en vue d’accroître l’efficacité des services statistiques.....	33
4.4 Axe 4: Amélioration de l’archivage, la diffusion, l’utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche.....	34
V FINANCEMENT DE LA SNDS.....	37
5.1 Besoins de financement	37
5.2 Mécanisme et stratégie de mobilisation des ressources	37
VI . MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS	39
6.1 Cadre de mise en œuvre	39
6.2 Hypothèses et risques de mise en œuvre	40
CONCLUSION.....	41
ANNEXE 1 : Cadre logique d’interventions	43
ANNEXE 2 : Tableau 3 : Coûts de réalisation des interventions	55
Tableau 4: Synthèse du financement du plan d’actions.....	67
Tableau 5 : Détail du financement de l’activité 4.1.1	69

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADS	Adjoint technique de la statistique
AFD	Agence française de développement
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne
AFRITAC-OUEST	Centre régional d'assistance technique du FMI en Afrique de l'Ouest
AGUIPE	Agence guinéenne de la promotion de l'emploi
ANASA	Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires
AT	Assistance technique
ATS	Agent technique de la statistique
BAD	Banque africaine de développement
BCRG	Banque centrale de la République de Guinée
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque mondiale
BND	Budget national de développement
BSD	Bureau de stratégie et de développement
CA	Conseil d'administration
CAB	Cabinet
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNDIDR	Centre national de documentation et d'Information rurale
CNOSE	Centre national d'observations et de suivi de l'environnement
CNS	Conseil national de la statistique
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CNLS	Comité national de lutte contre le sida
CERE	Centre de recherche environnementale
CERESCOR	Centre de recherche scientifique de Conakry/Rogbané
CTRN	Conseil transitoire de redressement national
COSIE	Centre d'observations et, de surveillance, d'informations Environnementales
CTS	Comité technique de la statistique
DADR	Direction de l'archivage, de la diffusion des données et de la recherche
DEV-INFO	Logiciel d'archivage des données
DG	Direction générale
DCN	Direction de la comptabilité nationale
DCPS	Direction de la coordination et de la programmation statistique
DDCVM	Direction de la démographie et des conditions de vie des ménages
DGPSDE	Direction générale de la planification, des statistiques et du développement de l'éducation
DNS	Direction nationale de la statistique
DNAENF	Direction nationale de l'éducation non formelle
DNETLS	Direction nationale de l'emploi du travail et des lois sociales
DNA	Direction nationale de l'agriculture
DNGR	Direction nationale du génie rural
DNH	Direction nationale de l'hydraulique
DNPN	Direction nationale de la protection de la nature
DSES	Direction des statistiques économiques et sociales
ECOAGRIS	Système d'information sur le secteur agricole de la CEDEAO
EDG	Electricité de Guinée
EDS	Enquête démographique et de santé

ENSEA	Ecole nationale de la statistique et de l'analyse économique/Dakar
ELEP	Enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté
ENSEA	Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée/Abidjan
EPA	Etablissement public à caractère administratif
ERE-TES	Emploi-Ressources/Tableau Entrée-Sortie
FMI	Fonds monétaire International
FDS	Fonds pour le développement de la statistique
GAR	Gestion axée sur les résultats
GIZ	Agence allemande de coopération
GNF	Guinéen Nouveau Franc
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CNSHB	Centre national de surveillance halieutique de Boussoura
CNSP	Centre national de surveillance de pêche
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
IHPI	Indice harmonisé de la production industrielle
INS	Institut national de la statistique
ISSEA	Institut sous-régional de statistique et d'économie Appliquée/Yaoundé
IFORD	Institut de Formation et de recherche démographiques
IMAO	Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest
IRAG	Institut de recherche agronomique de Guinée
ISE	Ingénieur statisticien économiste
ITS	Ingénieur des travaux statistiques
MA	Ministère de l'agriculture
MATD	Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation
MASPFE	Ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance
MC	Ministère du commerce
MC	Ministère de la Communication
MEH	Ministère de l'énergie et de l'hydraulique
MEPA	Ministère de l'élevage et des productions animales
MEPUA	Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation
MESRS	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
METFPET	Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'emploi et du travail
MFPREMA	Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la modernisation de l'administration
MICS-Palu	Enquête par grappe à indicateurs multiples avec volet renforcé sur le paludisme
MJ	Ministère de la justice
MIPMEPSP	Ministère de l'industrie, des PME et de la promotion du secteur privé
MPCI	Ministère du plan et de la coopération internationale
MPAEM	Ministère de la pêche, de l'Aquaculture et de l'économie Maritime
MS	Ministère de la santé
NAFA	Centre de formation professionnelle de 2 ^{ème} chance pour les filles non scolarisées ou ayant abandonné l'école
ODD	Objectifs de développement durable
ONP	Observatoire national de la pêche
ONT	Office national du tourisme
ONG	Organisation non gouvernementale

OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
PACE	Programme d'appui à la consolidation de l'Etat
PAGM	Projet d'appui à la gouvernance minière
PSA	Programme statistique annuel
PASEL	Projet d'appui au secteur de l'élevage
PARCS	Projet d'appui au renforcement des capacités statistiques
PARFSE	Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat
PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au XXIème siècle
PM	Premier Ministre
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PRG	Présidence de la République
PTF	Partenaire technique et financier
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SCN	Système de comptabilité nationale
SGG	Secrétariat général du Gouvernement
SGDD	Système général de diffusion des données
SEG	Société des eaux de Guinée
SIG	Système d'informations géographiques
SIPAG	Système d'Informations sur les Produits Alimentaires en Guinée
SSIS	Service statistique d'informations sanitaires
SPS	Service planification et statistique
SRP	Stratégie de la réduction de la pauvreté
SSN	Système statistique national
SNAPE	Société nationale des points d'eau
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SPS	Service de planification et des statistiques
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TOOLKIT	Logiciel d'archivage numérique des micros données
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE	Union européenne
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la Population
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
ZMAO	Deuxième zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

AVANT PROPOS

La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2016-2020 fait suite à une précédente Stratégie, SNDS1, qui couvrait la période 2009-2015.

À l'instar de cette précédente édition, la nouvelle stratégie nationale de la statistique a été bâtie selon les directives méthodologiques de PARIS21, élaborées en 2004. Elle est le fruit d'une étroite collaboration entre tous les acteurs du système statistique guinéen, ce qui en fait un document consensuel de planification stratégique pour le développement de la production statistique en Guinée.

La SNDS donne une plus grande cohérence technique et plus de visibilité aux interventions dans le domaine statistique. Elle permet également d'assurer une meilleure coordination et un suivi plus rigoureux de l'activité de production statistique. À cet effet, elle fournit les orientations sur les investissements humains et matériels nécessaires au renforcement des capacités du Système Statistique National, en cohérence avec le plan d'actions 2016-2020.

Ainsi, la SNDS 2016-2020 permettra de consolider les acquis de la SNDS1, de combler les faiblesses détectées lors du diagnostic du Système Statistique National (SSN) et de répondre aux nouveaux besoins en informations statistiques, favorisant ainsi un meilleur suivi des politiques, projets et programmes de développement, en particulier le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les autres engagements nationaux, régionaux et internationaux.

La SNDS 2016-2020 constitue, pour le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers, un cadre crédible d'intervention et d'investissement dans le domaine des statistiques.

Le Gouvernement saisit l'occasion de la publication de la SNDS2 pour réaffirmer son adhésion aux principes fondamentaux de la statistique officielle, promus par les Nations unies et la Charte africaine de la statistique, ainsi qu'à toutes les initiatives sous-régionales, régionales, multilatérales et bilatérales en faveur du développement de la de la production statistique.

Le Gouvernement entend faire du système statistique national un outil performant au service de la planification stratégique du développement, du renforcement de la démocratie et d'aide à la prise de décision à tous les niveaux.

Le Gouvernement tient à remercier sincèrement les différentes parties prenantes de production statistique en Guinée, qui ont activement participé aux différentes étapes d'élaboration de cette nouvelle stratégie.

Le Gouvernement exprime par ailleurs toute sa gratitude à l'Union européenne et à PARIS 21 pour leurs appuis techniques et financiers à la réalisation de ce document. C'est également l'occasion pour notre pays de réaffirmer sa profonde reconnaissance à l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour les efforts qu'ils ne cessent de consentir au développement de la Guinée.

Conakry, le 06 Decembre 2018



Ibrahima Kassory FOFANA
Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Président du Conseil national de la statistique

RESUME EXECUTIF

La présente Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS 2016-2020) est la deuxième du genre. Elle fait suite à celle élaborée en 2008 (SNDS 2009-2015) dont la mise en œuvre a été fortement influencée par le contexte sociopolitique difficile qui a prévalu en 2008 et 2009.

A l'instar de la SNDS 2009-2015, la SNDS 2016-2020 est le fruit d'un processus participatif incluant tous les acteurs du SSN, la société civile et les partenaires techniques et financiers, conformément aux directives méthodologiques de PARIS21.

Ce document qui définit les priorités nationales en matière de développement de la statistique est bâti autour de l'analyse diagnostique du SSN, du bilan de la mise en œuvre de la SNDS 2009-2015, de la définition de la vision et de la mission du SSN, des enjeux et défis, des orientations stratégiques et du plan d'action opérationnel couvrant la période 2016-2020.

L'évaluation de la SNDS 2009-2015 montre que malgré la pertinence des objectifs stratégiques fixés, elle a enregistré un faible niveau de réalisation physique des activités (40%). Elle a révélé un surdimensionnement du plan d'actions 2009-2015 qui dépassait de loin les capacités réelles en ressources humaines, matérielles et financières du SSN.

L'analyse diagnostique a mis en évidence les principaux déterminants du SSN à savoir ses forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Il ressort de cette étude que des efforts ont été accomplis sur le plan institutionnel et organisationnel et au niveau de la production statistique tant au niveau central qu'au niveau sectoriel. Cependant, le SSN demeure confronté à de nombreuses difficultés et contraintes qui continuent de freiner son développement.

Sur le plan institutionnel et organisationnel, il s'agit notamment du manque de coordination statistique, de la non mise en application du statut d'EPA de l'INS et du décret portant création des services statistiques au niveau des BSD.

En matière de production statistique, le SSN, avec ses contraintes actuelles en ressources humaines, matérielles et financières, n'arrive pas à respecter l'agenda de production qui lui est assigné, en vue de satisfaire les besoins sans cesse croissants en informations statistiques pour le suivi des politiques (PNDES et ODD, notamment), projets et programmes de développement.

En effet, l'appareil de production est confronté à une insuffisance de capacités en ressources humaines et matérielles, à la difficulté à mobiliser les ressources financières et à une faible diffusion et communication.

La vision du Gouvernement en matière de statistique à l'horizon 2020 est de se « doter d'un Système statistique national cohérent, stable, bien coordonné et disposant de capacités de production et de diffusion d'informations fiables et apte à répondre aux besoins sans cesse croissants de l'ensemble des utilisateurs ».

Se fondant sur cette vision, l'évaluation de la SNDS 1 et l'analyse diagnostique, la SNDS 2016-2020 a été bâtie autour de quatre priorités stratégiques à savoir :

- Axe 1 : Opérationnalisation du cadre institutionnel et organisationnel en vue d'assurer une meilleure gouvernance du SSN ;
- Axe 2 : Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique ;
- Axe 3 : Renforcement des capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques ;
- Axe 4 : Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et promotion de la recherche.

Ces axes d'interventions ont été déclinés en onze objectifs opérationnels. Les objectifs opérationnels définis au niveau de l'axe 1 visent l'amélioration de la gouvernance globale du SSN en assurant le fonctionnement normal du Conseil national de la statistique (CNS), de l'Institut National de la Statistique (INS), des services sectoriels de statistique, du Comité Technique de la Statistique et des Commissions spécialisées du CNS, conformément à la Loi statistique, au décret de création de l'INS et aux textes de lois en vigueur régissant les établissements publics à caractère administratif ainsi qu'au décret portant création des BSD au niveau des Départements ministériels.

Au niveau de l'axe 2, les objectifs opérationnels sont orientés vers la réalisation effective de l'agenda de production à tous les niveaux du SSN en utilisant autant que possible les TIC et en améliorant la qualité des produits statistiques à travers l'utilisation d'outils standards et harmonisés, respectant les normes de qualité.

Sur le plan opérationnel, l'axe 3 se fixe comme objectifs opérationnels la levée des contraintes liées aux ressources humaines, matérielles et financières du SSN. Il s'agira principalement : (i) d'améliorer en quantité et en qualité les ressources humaines et d'en assurer une bonne gestion ; (ii) de renforcer les capacités matérielles (équipements, locaux et logistique) du SSN et ; (iii) d'assurer de manière durable le financement des activités statistiques à travers la création d'un Fonds national pour la statistique (FNS).

S'agissant de l'axe 4, les objectifs opérationnels ciblés visent à combler les lacunes liées à la faible diffusion, à l'inexistence de véritables systèmes d'archivage des données, à la faible valorisation des données et l'insuffisance de la recherche.

Selon les principes de la Gestion axée sur les résultats (GAR), ces objectifs opérationnels ont été déclinés en résultats à atteindre à travers la réalisation d'activités dont l'ensemble est consigné dans le plan d'actions opérationnel de la SNDS 2016-2020.

Le coût global de mise en œuvre du plan d'actions de la SNDS 2016-2020 est de 444,2 milliards de GNF (54,8 millions USD) dont 110,5 milliards de GNF imputable à l'Etat (24,9 %) et 179,8 milliards de GNF (40,5 %) aux PTF. Le montant total à rechercher est de 153,9 milliards de GNF (34,6 %), soit près de 19 millions USD. Le budget de la SNDS 2 servira principalement à l'amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique (74,7 %) et au renforcement des capacités du SSN (21,3 %). Le reste sera affecté à l'amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche (2,7 %) et au renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel du SSN (1,3 %).

Du point de vue stratégie de mobilisation des ressources financières en faveur du SSN, l'objectif visé à moyen terme est de faire en sorte que le budget de l'État soit la source principale de financement des statistiques officielles courantes. En ce qui concerne les opérations de grande envergure, leur financement pourrait enregistrer la participation des PTF. La stratégie de mobilisation des ressources passera également par la création d'un fonds national pour la statistique et par la recherche de financement en utilisant tous les créneaux disponibles aux niveaux sous régional, régional et international.

La responsabilité de la mise en œuvre de la SNDS et la réussite du processus incombent à l'ensemble des acteurs du SSN. Le cadre institutionnel de mise en œuvre est constitué : (i) du CNS qui est l'organe de pilotage, de coordination et de suivi et d'évaluation ; (ii) du Comité technique de la statistique (CTS) qui est l'organe technique de mise en œuvre, appuyé par le secrétariat permanent du CNS, les Commissions spécialisées et la Direction en charge de la coordination statistique au niveau de l'INS et ; (iii) des structures en charge de la production statistique aux niveaux central, sectoriel et régional.

Le dispositif de suivi des activités se fera travers les mécanismes suivants : le programme statistique national du CNS, le rapport statistique national du CNS ainsi que le bilan de la SNDS. Le suivi et l'évaluation ; au niveau des effets et impacts, seront assurés à travers l'enquête sur l'état des lieux du SSN, l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles et l'évaluation finale indépendante de la SNDS.

I CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Afin de permettre un développement harmonieux du système statistique guinéen en vue d'assurer le suivi des politiques, projets et programmes de développement socioéconomique, la Guinée s'est dotée dès 2008 d'une Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) couvrant la période 2009-2015. Cette première génération de SNDS s'est appuyée sur la déclaration de Marrakech relative à la planification stratégique axée sur les résultats (2004), les directives méthodologiques d'élaboration des SNDS de PARIS21 (2004), la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005) et sur les principes de la Charte africaine de la statistique (2009).

La mise en œuvre de la première SNDS (2009-2015) s'est heurtée au contexte sociopolitique difficile qu'a traversé le pays en 2008 et 2009, caractérisé entre autres par l'isolement du pays et le tarissement des financements extérieurs.

En 2010, l'élection d'un nouveau Président de la République, l'élaboration, la mise en œuvre de nouveaux cadres de planification stratégique du développement et la nécessité d'assurer le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont amené les nouvelles autorités à évaluer la mise en œuvre du plan d'action initial 2009-2013 de la SNDS 1 afin de mieux l'articuler avec le plan quinquennal (2011-2015) et les différents documents de stratégies nationales de réduction de la pauvreté (DSRP 2, 2007-2010, prolongé en 2011 et 2012 et DSRP 3, 2013-2015). Un des résultats de cet exercice fut l'élaboration et la mise d'un nouveau plan d'actions de la SNDS 1, couvrant la période 2011-2015.

Le faible niveau de mise en œuvre de la SNDS 2009-2015 et les nouveaux besoins en informations pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques, projets et programmes de développement ainsi que les exigences et enjeux aux niveaux sous-régional, régional et international ont milité en faveur de l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement de la statistique qui couvrirait la période 2016-2020.

Cette nouvelle SNDS prend en compte l'évaluation de la SNDS 1, l'état des lieux actuel du SSN, les opportunités qui s'offrent au SSN ainsi que les menaces auxquels il est confronté. Elle prend en charge les informations statistiques liées au suivi et à l'évaluation du PNDES dont la responsabilité incombe à l'INS et aux services de statistiques des BSD des départements ministériels.

Au plan externe, en plus des enjeux liés à la mondialisation, la nouvelle SNDS s'attèlera à répondre aux besoins en informations liés au suivi des Objectifs de développement durable (ODD), à la surveillance multilatérale dans le cadre de la CEDEAO et de la ZMAO et au suivi des programmes avec les partenaires au développement.

Conformément aux recommandations méthodologiques de PARIS21, l'élaboration de la SNDS (2016-2020) a suivi les étapes suivantes :

- Lancement du processus ;
- Evaluation de la mise en œuvre du plan d'action de la SNDS1 (2009-2013) prorogé en 2014 et 2015 ;
- Etat des lieux du système statistique national;
- Définition de la vision et des stratégies ;
- Elaboration du plan d'action 2016-2020 ;
- Rédaction du document de la SNDS ;
- Mise en œuvre du plan d'action de la SNDS (2016-2020).

Le présent document de SNDS 2016-2020 s'articule autour des points suivants:

- Analyse diagnostique du SSN (bilan de la SNDS 1 et état des lieux du SSN actuel) ;
- Principaux défis de la SNDS 2016-2020 ;
- Vision et mission du SSN ;
- Axes prioritaires d'interventions, objectifs stratégiques et résultats attendus ;
- Plan d'action 2016-2020 ;
- Financement ;
- Dispositif de suivi et évaluation.

II BILAN DE LA SNDS 1 ET ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

Le présent paragraphe fournit une synthèse du bilan de la mise en œuvre de la SNDS (2009-2015) et l'état des lieux du SSN actuel.

2.1 Bilan de la mise en œuvre du plan d'action de la SNDS (2009-2015)

La faiblesse du système de suivi et évaluation de la SNDS (2009-2015) n'a pas permis de réaliser une évaluation judicieuse de sa mise en œuvre. En effet, l'absence de programmes et rapports annuels de mise en œuvre de la SNDS 1 a constitué un sérieux handicap dans la réalisation d'une véritable évaluation fondée sur les critères de pertinence, d'efficacité et d'efficience. Aussi, l'évaluation a-t-elle été basée sur les seules réalisations physiques des activités programmées dans le plan d'action 2011-2015.

Du point de vue de la pertinence des objectifs de la SNDS (2009-2015), son élaboration a obéi à la méthodologie développée par PARIS21. La mise en œuvre des différentes étapes du processus a mobilisé les principaux acteurs du Système statistique national et a bénéficié d'une assistance technique internationale ponctuelle et à court terme par la mise à disposition d'un expert international. De même, les objectifs spécifiques et opérationnels ciblés étaient alignés sur les OMD et les priorités nationales déclinées dans le DSRP (2007-2010) prorogé en 2011 et 2012, le DSRP 3 (2013-2015) et le plan quinquennal de développement économique et social (2011-2015).

Globalement, les résultats de la mise en œuvre sont nettement en dessous des objectifs escomptés avec 40,05 % de réalisation physique des activités programmées. Ce faible niveau d'exécution est imputable en partie au contexte sociopolitique qui a prévalu en 2008 et 2009, à la forte dépendance du financement extérieur (plus des trois-quarts du budget global) et au surdimensionnement du plan d'action par rapport aux capacités réelles du SSN sur les plans organisationnel, des ressources humaines et des ressources financières.

Par axe stratégique, les résultats obtenus sont les suivants (voir tableau 1):

- Axe 1 : « Renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel du SSN » (54,77 %) ;
- Axe 2 : « Amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique » (47,26 %) ;
- Axe 3 : « Renforcement des capacités pour accroître l'efficacité des services statistiques » (25 %) ;
- Axe 4 : « Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et promotion de la recherche » (17,58 %).

¹ L'évaluation a été réalisée du 27 au 31 mars 2017 par une mission conjointe de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), de la Direction générale d'AFRISTAT et du Secrétariat de PARIS21. La restriction du plan d'actions à la période (2011-2015) est due au contexte socio-politique survenu en Guinée en 2008, 2009 et 2010.

Tableau 1: Taux de réalisation du plan d'actions par objectifs opérationnels et axes stratégiques

Axes stratégiques et objectifs opérationnels	Taux de réalisation (%)
Axe 1: Renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel du SSN	54,77
Objectif 1 : Améliorer le cadre juridique et réglementaire	61,36
Objectif 2 : Améliorer le cadre organisationnel	46,00
Objectif 3 : Renforcer la coordination statistique	50,00
Axe 2 : Amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique	47,26
Objectif 4 : Améliorer la qualité des produits statistiques	30,00
Objectif 5 : Assurer dans les délais requis la production statistique dans tous les domaines	49,10
Axe 3 : Renforcement des capacités pour accroître l'efficacité des services statistiques	25,00
Objectif 6 : Promouvoir et mettre en place une politique efficace de gestion des ressources humaines	31,25
Objectif 7 : Renforcement des ressources matérielles	20,83
Objectif 8 : Assurer de manière durable le financement des activités statistiques	22,73
Axe 4 : Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et promotion de la recherche	17,58
Objectif 9 : Améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des NTIC	24,62
Objectif 10 : Valoriser l'information statistique	2,78
Objectif 11: Promouvoir la culture statistique	22,22
Global	40,05

Malgré ces faibles résultats, la mise en œuvre du plan d'action 2011-2015 a enregistré quelques résultats positifs au niveau de la gouvernance du SSN et de la production statistique (voir tableau 1).

En effet, aux plans institutionnel et réglementaire tous les textes régissant le SSN ont été adoptés bien que leur mise en œuvre effective tarde à se concrétiser. Par ailleurs, la création des services statistiques, au sein des Bureaux de stratégie et de développement (BSD), dans les ministères, constitue un atout important car elle jouera probablement un rôle catalyseur dans l'amélioration de la couverture de la collecte des statistiques courantes, notamment au niveau des secteurs qui n'étaient pas récemment couverts. Cependant, il serait important à moyen terme, de redimensionner la fonction statistique au niveau sectoriel compte tenu des contraintes en ressources humaines, matérielles et financières et pour leur conférer une stabilité institutionnelle, indépendante des différentes restructurations gouvernementales.

En termes de production statistique, les acquis de la mise en œuvre du plan d'action 2011-2015 sont tangibles. Au niveau des statistiques courantes, des progrès ont été enregistrés dans les domaines de la comptabilité nationale, des statistiques sur les prix, des statistiques d'entreprises, des statistiques du commerce extérieur, des statistiques conjoncturelles, des statistiques agricoles, des statistiques de l'éducation, des statistiques sanitaires, etc.

Concernant les enquêtes et recensements, plusieurs opérations d'envergure ont été réalisées, notamment le troisième Recensement général de la population (RGPH 3) en 2014, la quatrième enquête démographique et de santé combinée à l'enquête sur les indicateurs multiples en 2012, la quatrième enquête à indicateurs multiples (MICS) en 2008, l'Enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté (ELEP-2012), l'Enquête nationale sur le travail des enfants (2010) et une série d'enquêtes annuelles agricoles.

L'INS a également élaboré et diffusé un recueil de concepts et définitions statistiques ainsi qu'un recueil des codes et nomenclatures. La vulgarisation de ces documents devrait contribuer à l'harmonisation progressive des statistiques produites par le pays.

L'évaluation a fourni un certain nombre de recommandations que la prochaine SNDS doit prendre compte. Elles sont relatives à la mise en place effective du CNS et de ses organes et à l'application du statut d'EPA de l'INS. L'évaluation a également recommandé une programmation prudente et rationnelle des activités statistiques basée sur les capacités réelles du SSN en termes de ressources humaines, matérielles et financières ainsi que le maintien des axes stratégiques d'intervention de la SNDS 1 qui sont encore pertinents. Elle fournit des pistes de réflexions sur les réformes à entreprendre en matière de gestion des ressources humaines (statut du personnel, gestion centralisée des ressources, création en Guinée d'une filière de formation d'agents et d'adjoints techniques de statistique, mesures d'accompagnement pour la formation d'un plus grand nombre de cadres supérieurs dans les écoles régionales de la sous-région, etc.). Par ailleurs, l'évaluation a recommandé l'élaboration d'une stratégie de communication afin d'assurer une meilleure visibilité des activités statistiques. Enfin, l'évaluation a insisté sur le renforcement du leadership de l'INS en matière de coordination technique des activités des services sectoriels de statistiques.

2.2 Etat des lieux du SSN

L'état des lieux du SSN est articulé autour de l'examen du dispositif juridique et organisationnel (y compris la coordination statistique), de la production statistique et des questions transversales (ressources, production et archivage des données, satisfaction des utilisateurs, valorisation de la production statistique et de la recherche et prise en compte de la dimension régionale). Cet exercice a permis d'identifier les principaux déterminants du Système statistique actuel (acquis, faiblesses, opportunités et menaces). Il s'agira dans la nouvelle SNDS de corriger les insuffisances, consolider les acquis, saisir des opportunités et les menaces pour bâtir un système statistique plus réaliste, cohérent, performant, bien coordonné et apte à satisfaire les besoins des utilisateurs.

2.2.1 Cadre juridique, institutionnel et organisationnel

Au titre des points forts, les textes régissant le SSN ont été dans leur majorité adoptés. Il s'agit notamment :

- de la Loi statistique L/2014/019/AN du 08 juillet 2014 portant organisation et réglementation du SSN ;
- du Décret D/151/D/2015/PRG/SGG du 05 août 2015 portant attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national de la statistique ;
- de l'Arrêté A/4029/A/2015/MP/SGG du 26 août 2015 portant désignation des membres du Conseil national de la statistique ;
- de l'Arrêté A/4027/A/2015/MP/SGG du 26 août 2015 portant création, composition, attribution et fonctionnement des Commissions spécialisés du Conseil national de la statistique ;
- du Décret D/078/PRG/CNDD/SGG/2010 du 10 mai 2010 créant l'Institut National de la Statistique en tant qu'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) ;
- du Décret D/044/PRG/SGG du 27 mars 2015 portant création, attribution, organisation et fonctionnement des Bureaux de stratégie et de développement (BSD) dans tous les ministères.

Ces textes offrent un cadre légal à la production statistique, favorisent la coordination des acteurs du SSN, garantissent l'indépendance technique des statisticiens, offrent une protection des données, des droits et devoirs des personnes morales et physiques qui fournissent l'information statistique.

Au titre des faiblesses du cadre institutionnel et réglementaire, la mise en application de la Loi statistique tarde à se concrétiser. Le Conseil national de la statistique (CNS) qui est l'organe de coordination du SSN ainsi que ses organes spécialisés ne sont pas opérationnels, ce qui affecte sérieusement la gouvernance du SSN. L'absence d'une véritable coordination statistique n'a pas permis d'assurer un suivi régulier du plan d'action de la SNDS 1 et de mobiliser les ressources pour sa mise en œuvre.

De même, le statut d'Etablissement public à caractère administratif (EPA) de l'INS tarde à être mis en application : absence de Conseil d'administration (CA), de convention d'établissement et de règlement intérieur. Le rôle de leadership de l'INS au sein du SSN est fortement affecté. Par ailleurs, aucune Direction régionale n'est encore mise en place.

Au niveau sectoriel, les organes de gestion (CA notamment) de l'ANASA qui dispose d'un statut d'EPA ne sont pas fonctionnels et les services statistiques des Bureaux de stratégie et de développement, créés à partir de 2015, ne sont pas opérationnels dans leur majorité.

L'existence du Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat (PARFSE), financé par l'Union européenne, constitue une opportunité pour assurer un bon fonctionnement du CNS et de ses organes ainsi que pour mettre en œuvre les réformes nécessaires au sein de l'INS. De même, l'élaboration de la SNDS 2016-2020 constitue un cadre idéal pour assurer la promotion de la statistique dans le pays.

2.2.2 Production statistique

La problématique de la production statistique a été examinée selon les thématiques suivantes: (i) statistiques économiques, financières et monétaires; (ii) statistiques démographiques et sociales et (iii) statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement. Au niveau de chaque thématique, l'offre, la demande et l'adéquation de l'offre à la demande ont été examinés, ce qui a permis de mettre en relief les principaux déterminants de l'appareil de production à savoir ses forces, ses faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces auxquelles il est confronté.

Le présent paragraphe présente une synthèse de la problématique de l'information statistique en Guinée.

S'agissant des forces, le SSN fournit l'essentiel des informations statistiques nécessaires pour le suivi de la politique économique et sociale, des politiques sectorielles et engagements aux niveaux régional, continental et international. En particulier, les informations produites ont permis le suivi et l'évaluation du plan quinquennal de développement 2011-2015 et des stratégies nationales de réduction de la pauvreté (DSRP 2007-2010, prolongée en 2011 et 2012 et DSRP 2013-2016) et des OMD.

Les produits statistiques sont très diversifiés et embrassent divers secteurs (statistiques économiques, financières et monétaires, statistiques démographiques et sociales, développement rural, hydraulique, énergie et environnement) et répondent généralement aux normes internationales couramment admises dans les domaines cités.

Concernant la régularité de la production de statistiques courantes, l'enquête auprès du SSN a révélé que sur la période 2014-2016, 72 % des structures chargées de la production de statistiques économiques et financières courantes ont produit totalement ou au moins la moitié de leurs publications. Ce taux n'est que de 48 % pour les statistiques démographiques et sociales et moindre pour les statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement.

Les produits statistiques les plus courantes sont constitués généralement d'annuaires, de bulletins et, dans de rares cas, ces annuaires sont accompagnés de rapports d'analyse. Les annuaires statistiques de l'enseignement pré-universitaire constituent un bon exemple de compilation de statistiques de sources administratives tant au niveau de la qualité que de la régularité et de la diversité des produits statistiques. Les comptes satellites ne sont produits que dans le secteur de la santé.

Au niveau des opérations de collecte de grande envergure, l'INS a réalisé un recensement général de la population et l'habitation en 2014, une enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS-Palu) en 2016 et est en train de préparer depuis 2016 une enquête intégrée pour l'évaluation de la pauvreté. L'ANASA a réalisé une enquête agricole durant la campagne 2014-2015. Un recensement général de l'agriculture et de l'élevage est en cours de préparation depuis 2016. L'utilisation des tablettes dans les opérations de collecte réalisées par l'INS, l'ANASA et la DGPSDE constitue un exemple d'introduction d'innovation technologique dans la production statistique.

Concernant les faiblesses, la production statistique est irrégulière au niveau de secteurs économiques clés tels que les mines, le commerce, les transports, le tourisme, l'industrie, les postes et télécommunications, l'hôtellerie et l'artisanat et les BTP. Des efforts de relance sont cependant entrepris au niveau des secteurs des mines et de l'hôtellerie. La production statistique est inexistante dans certains secteurs clefs, notamment la justice, l'administration du territoire, la sécurité et la protection civile, etc. Les raisons évoquées sont généralement d'ordre financier. Par ailleurs, de nombreux services ont enregistré des interruptions de production, suite à la clôture de projets d'appui. A titre d'illustration, la clôture du PARCS financé par l'Union européenne a eu pour conséquence l'arrêt de la publication des statistiques sanitaires, de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur.

Un autre aspect, concerne la faible diversification de la production : des rapports d'analyse approfondie accompagnent rarement la production d'annuaires et l'élaboration des comptes satellites est souvent limitée à un nombre réduit de secteurs.

Concernant la qualité des données, elle constitue de plus en plus une préoccupation pour la majorité des acteurs du SSN. Les normes de qualité ne sont pas standardisées au niveau de l'ensemble du SSN (nomenclatures de produits et d'activités, concepts et méthodologies statistiques, normes d'assurance qualité, base de sondage commune). Cela explique qu'à l'intérieur d'un même secteur, des données contradictoires sont souvent publiées (couverture vaccinale, nutrition etc.). Cette situation est également imputable à la faible coordination technique intra-sectorielle par les BSD et intersectorielle par l'INS ainsi que la faible vulgarisation des outils harmonisés de travail. Conscient de cette situation, le secteur de la santé a entrepris des réformes courageuses sur les plans institutionnel, organisationnel et de l'amélioration des produits statistiques en quantité et en qualité à travers la mise en œuvre d'un plan stratégique sectoriel du système d'informations sanitaires 2016-2020.

Les obligations découlant de l'adhésion de la Guinée au SGDD en 2002 ne sont pas remplies : au niveau des agrégats monétaires, du secteur réel et des finances publiques, le cadre d'évaluation des besoins en matière d'amélioration des données n'est pas régulièrement mis à jour. Ce cadre vise principalement à encourager les Etats membres à publier en temps opportun les statistiques économiques et financières exhaustives, accessibles et fiables.

L'irrégularité dans la production des comptes nationaux, leur faible articulation avec le cadrage macroéconomique, l'absence de modèles de prévisions à court terme, l'inexistence d'un système intégré de statistiques sur l'emploi, la faiblesse de l'état civil et le manque d'informations sur le secteur informel demeurent de réelles préoccupations.

La non opérationnalisation de la majorité des BSD nouvellement créés constitue un handicap sérieux pour la relance de la production statistique au niveau sectoriel.

La forte dépendance de la production statistique du financement extérieur et la faiblesse des ressources humaines constituent également de réels handicaps.

A l'exception de l'INS, de l'ANASA et de la DGPSDE/MEPUA, on notera une faible utilisation des TIC dans la collecte, la centralisation et le traitement des données.

S'agissant des opportunités, le Gouvernement et les Partenaires techniques et financiers continuent d'accorder un grand intérêt au développement de la statistique. Cette volonté est clairement exprimée dans le PNDES qui accorde une place de choix à l'INS, aux services statistiques des BSD sectoriels et au SP/SRP pour le suivi du PNDES et des ODD. Les partenaires techniques et financiers continuent d'appuyer dans divers domaines le SSN (UE, USAID, UNICEF, Banque Mondiale, UNFPA, OMS, Fonds Mondial de Lutte contre la Tuberculose et le VIH, ECOAGRIS.). Dans ce cadre, le Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat (PARFSE) de l'UE, d'une enveloppe de 5 millions d'euros, apporte depuis décembre 2016 un appui substantiel à l'INS et à 15 structures du SSN.

Au plan international, on peut noter l'appartenance de la Guinée à des organisations sous-régionales, régionales et continentales qui soutiennent des efforts d'harmonisation dans le domaine des statistiques (AFRISTAT, AFRITAC-OUEST et CEA). Enfin, l'élaboration d'une nouvelle SNDS 2016-2020 constitue une réelle chance pour combler les insuffisances actuelles.

Les menaces qui pèsent sur le système statistique demeurent la faiblesse de la coordination, la forte mobilité du personnel du fait du manque de motivation dû à l'absence d'un statut particulier pour les professionnels de la statistique, le faible effectif de statisticiens à l'INS et dans les services sectoriels, la faible allocation des ressources internes pour le soutien de la production courante et le disfonctionnement au niveau des structures sectoriels de production statistique.

2.2.3 Questions transversales

Ce paragraphe aborde les questions transversales communes aux différentes thématiques étudiées dans le paragraphe précédent. Ces questions concernent :

- Les ressources du SSN (humaines, matérielles et financières) ;
- La diffusion et l'archivage des données ;
- La satisfaction des besoins des utilisateurs ;
- La prise en compte de la dimension régionale ;
- La valorisation de la production statistique et de la recherche.

Concernant les ressources, la faiblesse des ressources humaines, matérielles et financières est souvent évoquée par les structures du SSN dans la réalisation de leurs activités de production.

Du point de vue ressources humaines, le SSN est caractérisé par :

- Un nombre insuffisant de cadres statisticiens et démographes au niveau de l'INS et de tous les services statistiques sectoriels. En effet, en 2016, sur un effectif estimé à 791 agents évoluant dans les différentes structures, seulement 8 % (59 agents) sont diplômés des écoles régionales de formation de statisticiens et de démographes. Ils évoluent généralement à l'INS (19 cadres sur un effectif de 117 agents), à la BCRG, à la SEG, au SNAPE et au BSD du Ministère des mines et de la géologie ;
- L'inexistence d'un statut attrayant pour les statisticiens et les démographes et des niveaux de rémunération extrêmement bas ;
- La quasi-inexistence de statisticiens de niveaux moyens (agents et adjoints techniques) ;
- Le vieillissement du personnel du SSN face aux difficultés de recrutement des jeunes cadres diplômés des écoles régionales de formation de statisticiens et démographes.

Dans la perspective de rationalisation de la gestion du personnel évoluant dans le SSN, il serait opportun de réaliser des études sur la gestion centralisée des statisticiens publics, le plan de carrière des statisticiens et le plan de formation continue du personnel du SSN, même si de façon ad-hoc beaucoup de fonctionnaires ont pu bénéficier de formations de courte durée en cours d'emploi.

S'agissant des ressources matérielles (mobiliers, équipements informatiques, locaux, logistique) la problématique est la même au niveau de l'ensemble du système statistique :

- Locaux souvent insuffisants, exigus et inadaptés : l'INS ne dispose pas de siège et ses locaux sont dispersés et l'espace occupé est de 3,6 m² contre une moyenne acceptable d'au moins 5 m² ;
- Equipements informatiques en nombre insuffisant et parfois obsolètes (0,3 ordinateur par personne à l'INS) ;
- Moyens de transports insuffisants ;
- Accès à Internet difficile, voire inexistant.

En ce qui concerne les ressources financières, peu de progrès ont été accomplis entre 2009 et 2015. Les subventions annuelles accordées à l'INS et à l'ANASA par l'Etat demeurent insuffisantes, même si elles ont connu une augmentation au cours des dernières années. Par contre, les Bureaux de stratégie et de développement (BSD) ne disposent pas de budget propre. La production statistique dans son ensemble est fortement tributaire du financement extérieur. L'étude visant à mettre en place un mécanisme de financement durable des activités statistiques (Fonds national pour la statistique), comme le recommande la Charte africaine de la statistique, n'a pas été réalisée.

En matière de diffusion et d'archivage des données, les points forts sont les suivants:

- Existence d'un site Web à l'INS qui permet d'accéder non seulement aux publications de l'Institut mais aussi à celles de certains services statistiques sectoriels ;
- Existence de quelques statistiques sur les sites internet Web d'un nombre limité de structures (BCRG, DNEEP, EDG, SEG, Douanes, CNSS, Mines et SNAPE) ;
- Recours cependant limité à la diffusion sur supports électroniques (CD-Rom, liste de diffusion) ;
- Existence d'un système d'archivage numérique à l'INS (Toolkit) développée avec le concours de PARIS21, même s'il n'est pas régulièrement mis à jour ;
- Existence de bases et banques de données au niveau de certains services statistiques sectoriels (DGPSDE, SEG, BCRG, EDG) et de DEV-Info à l'INS qui doit être généralisé à l'ensemble du SSN ;
- Existence au sein de l'INS d'un département chargé de l'archivage, de la diffusion et de la recherche.

Les points faibles identifiés sont les suivants :

- Mise à jour irrégulière du site Internet de l'INS ;
- Absence de politique d'archivage et de sécurisation des données : malgré l'existence d'un système d'archivage (TOOLKIT), les mises à jour des bases de données d'enquêtes ne sont pas régulières ;
- Insuffisance de cadres au sein du département chargé de l'archivage, de la diffusion et de la recherche ;
- Inexistence de sites Web opérationnels dans la plupart des ministères et des BSD qui en dépendent ;
- Faible diffusion de certaines publications (annuaires, bulletins périodiques) ;
- Inexistence de calendriers de diffusion portés à la connaissance des utilisateurs ;
- Exploitation insuffisante à des fins de large diffusion des données déjà collectées ;
- Accès difficile à certaines publications ;
- Difficultés d'accès à Internet dans la quasi-totalité des services statistiques publics y compris l'INS.

Concernant la problématique de la satisfaction des besoins des utilisateurs, les principaux utilisateurs (Etat, PTF, Société civile et ONG) estiment qu'ils sont globalement satisfaits de l'offre de produits statistiques. Leurs besoins s'expriment généralement en termes de couvertures géographique et thématique, de périodicité, de fiabilité et d'analyse des données.

Les principales contraintes sont les suivantes :

- L'absence d'enquêtes sur la satisfaction des utilisateurs, ce qui ne permet pas d'évaluer correctement la problématique de la satisfaction des utilisateurs ;
- L'absence de cadre de concertation permanente entre utilisateurs et producteurs de statistiques ne permet pas d'identifier de manière continue les besoins des utilisateurs ;
- L'absence de données plus fines pour le suivi de la politique nationale de décentralisation, des projets et programmes au niveau subrégional ;
- La difficulté de respecter un agenda de production du fait de l'arrimage insuffisant de la production des données au suivi des stratégies de développement (notamment PNDES et ODD) et l'indisponibilité à temps du financement ;
- La faible couverture géographique de certains indicateurs, notamment l'IHPC ;
- Le non-respect de la périodicité des publications ;
- L'indisponibilité de statistiques conjoncturelles portant sur les prix des produits de base, prix à l'import, prix à l'export, prix des matériaux de construction, l'emploi; le marché du travail et le secteur informel ;
- L'absence de stratégie de communication et la faible communication avec la presse sur les produits statistiques ;
- L'absence d'un Fonds national pour la statistique.

S'agissant de la problématique de la prise en compte de la dimension régionale/décentralisation, l'offre de statistiques répond généralement plus aux besoins des structures verticales (administrations centrales et sectorielles) qu'à ceux des structures horizontales (Gouvernorats et Préfectures). Pourtant les besoins en informations statistiques plus fines (préfectures et sous-préfectures) se font de plus en plus pressants pour appuyer la politique de décentralisation et assurer le suivi des projets et programmes au niveau local.

L'inexistence d'un cadre institutionnel de coordination (bureau régional de l'INS par exemple) constitue un véritable handicap pour le développement de la statistique au niveau local.

En ce qui concerne la valorisation de la production statistique et la recherche, le principal constat est que la production statistique est peu valorisée : les études approfondies portant sur des thématiques d'intérêt national sont rares et les difficultés d'accès aux bases de données sont souvent évoquées par les utilisateurs. Au niveau de l'INS, il existe pourtant une sous-direction chargée de la recherche (Direction de l'archivage, de la diffusion et de la recherche) qui n'est pas encore opérationnelle. Il n'existe pas de partenariat entre l'INS et les universités nationales et les universités étrangères sur des thématiques prioritaires nationales et utilisant les données fournies par le SSN.

2.3 Synthèse des forces, faiblesses, menaces et opportunités

Le tableau SWOT ci-dessous fournit une synthèse des forces, faiblesses, menaces et opportunités du SSN.

Tableau 2 : Forces, faiblesses, menaces et opportunités du SSN

Forces	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un cadre juridique et réglementaire ; - Existence de textes réglementaires créant le CNS et nommant ses membres ; - Existence de textes réglementaires de création de l'INS et d'autres EPA (ANASA, COSIE, ONP, etc.) ; - Existence de textes réglementaires créant les BSD dans tous les Départements ; - Existence d'un système d'informations touchant tous les domaines de la statistique (statistiques économiques et financières, statistiques démographiques et sociales, statistiques du développement rural, hydraulique et énergie) ; - Bonne pratique de collecte de statistiques de sources administratives (DGPSDE) ; - Régularité de la production des statistiques économiques, financières et monétaires et des statistiques de l'éducation de base en utilisant des cadres de références appropriés répondant aux normes internationales dans les différents domaines; - Efforts importants d'harmonisation des statistiques dans le cadre de l'intégration sous-régionale et régionale ; - Disponibilités de statistiques pour le suivi de la politique économique et sociale du Gouvernement et pour la surveillance multilatérale ; - Existence de capacités à l'INS et à l'ANASA pour la préparation et la conduite des enquêtes ; - Utilisation des TIC dans la conduite des enquêtes (INS et DGPSDE) ; - Disponibilité de bases et banques de données (INS, DGPSDE, ANASA, SIPAG, BCRG, Douanes, SNAPE, SEG, EDG, etc.) ; - Disponibilité de réseaux internet et site web pour la diffusion des produits statistiques (INS, BCRG, Douanes, SNAPE, SEG, EDG, etc.) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination insuffisante - Faible allocation des ressources financières internes et forte dépendance de ressources extérieures; - Non poursuite des réformes à l'INS (CA, conventions d'établissements et règlement intérieur) ; - Forte mobilité du personnel qualifié (statisticiens et démographes) en dehors du SSN, désintérêt et démotivation du personnel en l'absence d'un statut particulier ; - Instabilité institutionnelle pouvant entraîner des redimensionnements des Départements ministériels par conséquent des BSD ; - Non application des textes sur l'indépendance et l'impartialité des services statistiques pouvant entraîner une perte de crédibilité.

Faiblesses	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Charte africaine de la statistique ratifiée mais pas vulgarisée ; - Absence de coordination/ non opérationnalisation du CNS et de ses organes ; - Absence de planification et suivi des opérations statistiques ; - Absence d'un cadre de concertation entre utilisateurs et producteurs et entre CNS et partenaires financiers de la statistique ; - Fonds de développement de la statistique non mis en place/Etudes non réalisées ; - Membres du CA de l'INS non nommés ; - Inexistence de convention d'établissement et de règlement intérieur à l'INS ; - Cadre organique INS inapproprié ; - Profils des postes à l'INS non définis et personnel non recruté ; - Directions régionales non mises en place ; - Majorité des BSD sectoriels non opérationnels : cadres organiques sans personnel ; - Etudes pour une gestion centralisée des ressources humaines non réalisées ; - Etude portant réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel non réalisée ; - Manque de leadership de l'INS dans ses relations avec les sectoriels/ faible coordination technique; - Faible prise en charge du budget national dans le financement des activités courantes ; - Forte dépendance du financement extérieur pour la réalisation des activités statistiques ; - Inexistence de modèles de prévision court terme et faible articulation entre comptes nationaux et cadrage macroéconomique ; - Méconnaissance du secteur informel ; - Faiblesse des ressources humaines, matérielles et financières dans les structures productrices de statistiques ; - Besoins en ressources humaines non évalués ; - Pas de siège pour l'INS et locaux inappropriés pour les autres services sectoriels ; - Equipements informatiques disponibles dans les sectoriels insuffisants ou obsolètes ; - Faiblesse des ressources humaines qualifiées (spécialistes en statistiques et démographie) ; - Pas de filière de formation de cadres moyens spécialisés en statistiques ; - Pas de fonds pour la formation initiale ; 	<ul style="list-style-type: none"> - PNDES accorde une place de choix au développement de la statistique ; - Structures responsables du suivi du PNDES et ODD identifiées : ST/SRP, INS et BSD ; - Volonté politique de mettre en place les organes de coordination et de gestion du SSN (CNS et CA de l'INS) ; - Volonté des PTF d'accompagner le Gouvernement dans le renforcement des capacités statistiques et l'existence de programmes d'appui (PARFSE de l'UE) ; - Appartenance de la Guinée à des organisations sous-régionales, régionales, continentales et internationales qui soutiennent des efforts d'harmonisation dans le domaine des statistiques (AFRISTAT, AFRITAC, CEA et Paris 21) ; - Elaboration d'une nouvelle SNDS (2016-2020) articulée avec le PNDES (2016-2020).

Faiblesses	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves guinéens en formation dans les écoles régionales insuffisants ; - Arrêt de la production dans beaucoup de services par manque de financement/ou arrêt des projets ; - Agenda de production statistique non respecté au niveau de l'ensemble des services statistiques fonctionnels ou non fonctionnels ; - Faible diversification des produits statistiques ; - Absence d'une démarche qualité au niveau des produits statistiques publiés ; - Obligations de l'adhésion de la Guinée au SGDD en 2002 non respectées ; - Faible utilisation des TIC dans la collecte et la transmission des données ; - Prédominance de la diffusion des produits sur support papier ou électronique ; - Faible dissémination des produits à travers les TIC ; - Canaux de diffusion peu diversifiés ; - Pas de stratégies de communication ; - Difficulté d'accès aux banques et bases de données et faible utilisation (micro-données non mise en ligne) ; - Données pas systématiquement sauvegardées au niveau de tous les services ; - Logiciel sauvegarde micro-données d'enquêtes (TOOLKIT) pas régulièrement mis à jour ; - Faible valorisation des données à travers la recherche ; - Pas d'enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs ; - Pas de politique de diffusion et faible capacité de communication ; - Inexistence d'outils appropriés d'archivage des données/DEV-Info pas étendu aux sectoriels 	

III VISION ET STRATEGIES D'INTERVENTIONS

3.1 Enjeux et défis du SSN

Sur la base de l'évaluation de la SNDS 1 et de l'analyse diagnostique du SSN, les enjeux et défis auxquels la SNDS 2016-2020 devrait faire face pour apporter une solution durable aux problèmes du SSN sont les suivants :

- L'opérationnalisation du cadre institutionnel et organisationnel créé par la Loi L/2014/019/AN du 08 juillet 2014 portant organisation et réglementation du SSN et ses textes d'application en vue d'assurer une meilleure gouvernance du SSN ;
- L'amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique dans tous les domaines en mettant à profit les TIC ;
- Le renforcement des capacités du SSN en ressources humaines qualifiées, en ressources matérielles et financières en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques et de rendre le Système statistique national moins dépendant du financement extérieur ;
- L'amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche.

3.2 Vision et mission

3.2.1 Vision

La Guinée entend se doter d'un système statistique national cohérent, stable, bien coordonné et disposant de capacités de production et de diffusion d'informations fiables et apte à répondre aux besoins sans cesse croissants de l'ensemble des utilisateurs.

Le système qui sera mis en place reposera sur les principes fondamentaux des statistiques publiques des Nations unies et de la Charte africaine de la statistique à travers le respect des critères suivants :

- Transparence : Pour faciliter une interprétation correcte des données, les autorités statistiques doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'elles utilisent. Le droit interne régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doit être porté à la connaissance du public.
- Indépendance scientifique : Les autorités statistiques doivent pouvoir exercer leurs activités selon le principe de l'indépendance scientifique, en particulier vis-à-vis du pouvoir politique et de tout groupe d'intérêt ; cela signifie que les méthodes, concepts et nomenclatures utilisés pour l'exécution d'une opération statistique ne doivent être choisis que par les autorités statistiques sans aucune influence de quelque forme que ce soit et dans le respect des règles d'éthique et de bonne conduite.
- Impartialité : Les autorités statistiques doivent produire, analyser, diffuser et commenter les statistiques dans le respect de l'indépendance scientifique et de manière objective, professionnelle et transparente.
- Responsabilité : Les autorités statistiques et les statisticiens doivent recourir à des modes de collecte, de traitement, d'analyse et de présentation des données statistiques claires et pertinentes. De plus, les autorités statistiques ont le droit et le devoir de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs de l'information statistique qu'elles diffusent.
- Qualité : Les autorités statistiques doivent veiller à ce que les informations soient produites selon les standards, méthodes scientifiques et règles déontologiques de la profession.
- Adaptabilité : Le SSN mis en place par les autorités statistiques doit être flexible pour prendre en compte les nouveaux besoins.

3.2.2 Mission et composantes institutionnelles du SSN

La mission du SSN est de fournir aux administrations publiques, institutions régionales et internationales, entreprises et organisations non gouvernementales, médias, chercheurs et au public des informations statistiques en temps opportun se rapportant à l'ensemble des domaines de la vie de la nation notamment économique, social, démographique, culturel et environnemental.

Cette mission est assurée à divers niveaux : CNS, INS, services sectoriels de statistique et directions régionales de la statistique.

Le Conseil national de la statistique est l'organe suprême, chargé de la coordination du SSN. Il veille au respect des principes fondamentaux régissant les activités statistiques, assure la concertation entre producteurs et utilisateurs de l'information statistique et élabore une stratégie de développement de la statistique assortie d'un programme pluriannuel.

L'INS en tant que service central du SSN, en plus de son rôle d'agent producteur est chargé : (i) de coordonner sur le plan technique l'activité statistique sur l'ensemble du territoire national en veillant à la qualité et à l'harmonisation des données produites sur le plan national, en définissant les normes à suivre; (ii) de centraliser, traiter et diffuser l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration et au suivi de la politique économique et sociale; (iii) de diffuser l'ensemble de l'information statistique; (iv) de créer et gérer les banques de données socio-économiques de toutes les sources d'informations de la statistique publique; (v) de réaliser les opérations d'enquêtes statistiques d'envergure nationale, les recensements démographiques et les études statistiques nécessaires à l'établissement et à la mise à jour du système d'informations statistiques sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté; (vi) d'assurer la liaison avec les services statistiques nationaux et internationaux et de représenter notre pays aux rencontres internationales relatives à la statistique; (vii) de coordonner et animer les activités des représentations de l'INS à l'intérieur du pays ; (viii) d'assister sur le plan technique les services chargés des statistiques au sein de l'Administration; (ix) de réaliser des études à caractère économique, social et statistique; (x) de promouvoir la recherche dans le domaine de la Statistique; (xi) d'assurer la formation, le perfectionnement et le recyclage du personnel chargé de la statistique des services publics et parapublics; (xii) d'élaborer annuellement le Programme National des Travaux Statistiques pour la session du Conseil National de la Statistique et; (xiii) d'analyser les dossiers d'enquêtes en vue de l'attribution du visa statistique; assurer le Secrétariat du Conseil National de la Statistique (CNS)².

En ce qui concerne les services sectoriels de statistique, ils sont chargés de produire des informations fiables pour la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques sectorielles de développement. Ils ont l'obligation de respecter les normes de qualité des données et de transmettre leurs données à l'INS.

Quant aux structures déconcentrées et décentralisées, leur mission consiste à produire des informations fiables pour la formulation, le suivi des politiques locales de développement, des projets et programmes de développement locaux.

Le secteur privé composé de bureaux d'études et d'ONG évoluant dans le domaine statistique produit quelques informations spécifiques sur demande.

3.3 Stratégies d'interventions

En réponse aux défis auxquels le SSN est confronté et en tenant compte de la mission assignée au SSN pour réaliser la vision de développement de la statistique, la SNDS 2016-2020 sera bâtie autour de quatre axes stratégiques:

- Axe 1 : Opérationnalisation du cadre institutionnel et organisationnel en vue d'assurer une meilleure gouvernance du SSN ;
- Axe 2 : Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique ;
- Axe 3 : Renforcement des capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques ;
- Axe 4 : Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche.

² Décret D/078/PRG/CNDD/SGG du 10 mai 2010 portant création de l'INS en tant que EPA

3.3.1 Axe 1 : Opérationnalisation du cadre institutionnel et organisationnel en vue d'assurer une meilleure gouvernance du SSN

Cet axe vise à lever les contraintes d'ordre institutionnel et réglementaire liées à la mise en place effective du statut d'établissement public de l'INS, au dysfonctionnement des services statistiques sectoriels et à l'absence de coordination du SSN. Il s'agit en fait d'améliorer la gouvernance globale du SSN en assurant un fonctionnement normal du Conseil National de la Statistique et du service central de statistique (INS), conformément à la Loi statistique et au décret de création de l'INS et des textes de lois en vigueur régissant les établissements publics à caractère administratif. La mise en œuvre de ces mesures implique la réalisation de trois objectifs opérationnels :

- Objectif 1: Rendre effectif le statut d'EPA de l'INS et améliorer son fonctionnement ;
- Objectif 2 : Renforcer la fonction statistique au niveau sectoriel ;
- Objectif 3 : Rendre effective la coordination statistique.

3.3.2 Axe 2 : Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique

Cet axe vise à lever les contraintes liées à la réalisation effective de l'agenda de production à tous les niveaux du SSN sur la période 2016-2020 en utilisant autant que possible les TIC. Les produits statistiques devraient être suffisamment désagrégés pour répondre aux besoins des utilisateurs et un accent particulier sera mis sur l'amélioration de la qualité en utilisant des outils standards et harmonisés, respectant les normes de qualité. A cet effet, les objectifs opérationnels visés sont les suivants :

- Objectif 4 : Veiller à l'effectivité de la production statistique dans tous les secteurs ;
- Objectif 5 : Améliorer la qualité de la production statistique.

3.3.3 Axe 3 : Renforcement des capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques

La faiblesse des capacités matérielles, humaines et financières constitue le principal défi auquel le SSN est confronté. A travers, cet axe la SDNS offre un cadre propice d'investissements pluriannuels orienté vers le renforcement des ressources humaines et matérielles, en améliorant de façon significative le cadre de travail (équipements, mobiliers, locaux et logistique) et en dotant le SSN de ressources humaines suffisantes, bien formées et très motivées. Sur ce dernier point, le renforcement de la formation initiale dans les écoles sous-régionales spécialisées, l'ouverture en Guinée d'une filière de formation d'agents techniques et de techniciens supérieurs, la formation continue et la mise en place d'un fonds d'appui à la formation constituent des axes d'interventions pour atteindre cet objectif stratégique. Cela ne sera possible que si le SSN arrive à résoudre le problème épineux de ressources financières en mettant en place un système durable de financement des activités statistiques (Fonds national pour la statistique par exemple). A cet effet, les objectifs opérationnels escomptés sont les suivants :

- Objectif 6 : Améliorer en quantité et en qualité les ressources humaines et en assurer une bonne gestion ;
- Objectif 7 : Renforcer les capacités matérielles ;
- Objectif 8 : Assurer de manière durable le financement des activités statistiques.

3.3.4 Axe 4 : Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et promotion de la recherche

Les objectifs opérationnels ciblés à travers cet axe visent à combler les lacunes liées à la faible diffusion ainsi qu'à l'inexistence de véritables systèmes d'archivage des données. Cet axe se fixe comme objectif opérationnel la valorisation des données produites à travers l'analyse approfondie et la recherche portant sur des thématiques dans les domaines économique, démographique et social. La promotion de la culture statistique à travers une communication efficace constitue un élément clé pour la réussite de la SNDS.

Pour atteindre l'effet escompté au niveau de cet axe, les objectifs opérationnels sont les suivants

- Objectif 9 : Améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des TIC ;
- Objectif 10 : Valoriser l'information statistique par l'approfondissement de l'analyse des données disponibles et la promotion de la recherche dans le domaine statistique ;
- Objectif 11 : Promouvoir la culture statistique.

IV PLAN D' ACTIONS OPERATIONNEL

Le plan d'actions ou matrice des résultats fournit une synthèse sous forme de tableau de toutes les informations clés de la SNDS: objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, résultats et activités (voir annexe 2).

La logique d'intervention est l'approche GAR : les activités telles que définies dans le plan d'actions, permettront d'atteindre des résultats dont le cumul permettra de réaliser les objectifs opérationnels (ou produits). L'atteinte de ces objectifs opérationnels conditionnera l'accomplissement des quatre effets identifiés qui sont les axes stratégiques. Enfin, la réalisation des effets conditionnera l'impact global attendu qui est la vision du SSN.

Le plan d'actions 2016-2020 est décliné en plans annuels, ce qui en fait un véritable outil de programmation et de suivi des activités statistiques à la disposition du CNS. Il constitue donc le document de référence pour l'élaboration des programmes annuels d'intervention au niveau de chaque structure du SSN.

Le plan d'actions est accompagné d'un cadre logique qui en plus du plan d'actions opérationnel définit pour chaque activité à réaliser les indicateurs objectivement vérifiables associés ainsi que les sources ou moyens de vérification (voir annexe 1).

L'évaluation des coûts par activité en fait un véritable plan d'actions annuel pour l'atteinte des objectifs stratégiques escomptés sur la période 2016-2020 (voir tableau 3 de l'annexe 2).

4.1 Axe 1 : Opérationnalisation du cadre institutionnel et organisationnel en vue d'assurer une meilleure gouvernance du SSN

Les résultats attendus et les activités à mener visent l'amélioration de la gouvernance du SSN au niveau du CNS et à l'INS. Au niveau du CNS, il s'agira de mettre en œuvre la Loi statistique (L/2014/019/AN du 08 juillet 2014) et ses décrets d'application.

Concernant l'INS, il s'agira d'appliquer le décret (D/078/PRG/CNDD/SGG/2010 du 10 mai 2010) portant création de l'INS en tant qu'Etablissement public à caractère administratif (EPA) et les textes juridiques régissant le fonctionnement des EPA. Dans ce cadre, Il s'agira de mettre en place les organes et instruments de gestion d'un EPA (conseil d'administration, statut du personnel, règlement intérieur, manuel de procédures, etc.).

Au niveau sectoriel, les activités proposées concerneront l'opérationnalisation du décret (D/044/PRG/SGG du 27 mars 2015) créant des services statistiques sectoriels au niveau des BSD et la réalisation d'études portant sur la réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel.

Les résultats attendus et les activités ciblées constituent une réponse à ces différentes préoccupations.

4.1.1 Objectif opérationnel 1 : Rendre effectif le statut d'EPA de l'INS et améliorer son fonctionnement

Résultat 1.1 : Les outils de gestion de l'INS sont en place

Activité 1.1.1 : Réviser le décret de création de l'INS et suivre sa signature auprès des autorités ;

Activité 1.1.2 : Mettre en place le Conseil d'administration (nommer ses membres et élaborer son règlement intérieur) ;

Activité 1.1.3 : Elaborer et mettre en œuvre le statut du personnel et le règlement intérieur ;

Activité 1.1.4 : Elaborer et mettre en œuvre le manuel de procédures administratives, comptables et financières ;

Activité 1.1.5 : Elaborer et adopter le plan d'actions et le budget prévisionnel 2018-2020 ;

Activité 1.1.6 : Elaborer et mettre en œuvre le contrat de performance 2018-2020 entre l'Etat et l'INS.

Résultat 1.2 : Les organes de gestion de l'INS fonctionnent

Activité 1.2.1 : Tenir régulièrement les réunions statutaires du Conseil d'administration (2 sessions annuelles) ;

Activité 1.2.2 : Tenir régulièrement les réunions du Comité de direction ;

Activité 1.2.3 : Auditer annuellement les comptes de l'INS.

Résultat 1.3 : Le cadre organique de l'INS est révisé et opérationnel

Activité 1.3.1 : Elaborer et mettre en place un nouvel organigramme ;

Activité 1.3.2 : Mettre en place une direction régionale pilote ;

Activité 1.3.3 : Définir les profils des postes et recruter le personnel.

4.1.2 Objectif opérationnel 2 : Renforcer la fonction statistique au niveau sectoriel

Résultat 2.1 : Les services statistiques au sein des Bureaux de stratégie et de développement (BSD) sont opérationnels

Activité 2.1.1 : Mettre en place et rendre opérationnel un service statistique dans chaque BSD ;

Activité 2.1.2 : Elaborer et adopter le plan d'actions et le budget prévisionnel 2018-2020 de chaque service statistique sectoriel.

Résultat 2.2 : La fonction statistique au niveau sectoriel est réorganisée

Activité 2.2.1 : Réaliser une étude sur la réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel ;

Activité 2.2.2 : Faire valider l'étude et signer le décret portant réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel.

4.1.3 Objectif opérationnel 3 : Rendre effective la coordination statistique

Résultat 3.1 : Le Conseil national de la statistique (CNS) et ses commissions sont opérationnels

Activité 3.1.1 : Mettre à jour et faire signer les arrêtés portant désignation des membres du CNS ;

Activité 3.1.2 : Elaborer le règlement intérieur du CNS et organiser régulièrement ses réunions statutaires ;

Activité 3.1.3 : Mettre en place le Secrétariat permanent du CNS ;

Activité 3.1.4 : Elaborer les règlements intérieurs du Comité Technique de la Statistique (CTS) et des Commissions thématiques et organiser régulièrement leurs réunions.

Résultat 3.2 : La programmation stratégique est rendue effective

Activité 3.2.1 : Elaborer régulièrement et faire adopter les projets de programmes statistiques annuels et les projets de rapport de mise en œuvre correspondant ;

Activité 3.2.2 : Elaborer régulièrement le projet de rapport du SSN à soumettre à l'examen du CNS ;

Activité 3.2.3 : Faire l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale de la SNDS 2 ;

Activité 3.2.4 : Préparer à temps la SNDS 3 à faire adopter par le CNS.

Résultat 3.3 : Un cadre de concertation avec les utilisateurs et les PTF est mis en place

Activité 3.3.1 : Organiser chaque année un forum national de la statistique en marge de la Journée africaine de la statistique ;

Activité 3.3.2 : Mettre en place un cadre de concertation avec les PTF et assurer son bon fonctionnement.

4.2 Axe 2 : Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique

Les résultats attendus et les activités à mettre en œuvre visent l'atteinte de deux objectifs opérationnels portant sur l'effectivité de la production statistique et l'amélioration de la qualité des produits. En outre, les produits statistiques doivent être suffisamment désagrégés pour répondre aux besoins pressants des utilisateurs. La mise en œuvre du plan stratégique de développement du système d'informations sanitaires est également prise en compte.

4.2.1 Objectif opérationnel 4 : Veiller à l'effectivité de la production statistique dans tous les secteurs

Résultat 4.1 : La production statistique est renforcée dans les structures fonctionnelles et rendue effective dans celles qui ne le sont pas (voir tableau 5 en annexe 2) :

Activité 4.1.1 : Produire régulièrement l'ensemble des informations pour satisfaire les besoins des utilisateurs tout en mettant à profit l'utilisation des TIC ;

Activité 4.1.2 : Elaborer les métadonnées des indicateurs de suivi du PNDES et des ODD ;

Activité 4.1.3 : Produire les principaux indicateurs de suivi du PNDES et des ODD.

Résultat 4.2 : La désagrégation des données et la prise en compte du genre et de la dimension régionale sont effectives

Activité 4.2.1 : Prendre en compte les besoins en données désagrégées dans l'élaboration des plans de conception et d'exploitation des enquêtes et recensements ;

Activité 4.2.2 : Renforcer l'analyse genre et régionale des données.

4.2.2 Objectif opérationnel 5 : Améliorer la qualité de la production statistique

Résultat 5.1 : La production statistique est normalisée pour l'ensemble du SSN

Activité 5.1.1 : Adapter et vulgariser les nomenclatures d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT ;

Activité 5.1.2 : Vulgariser le recueil des concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN ;

Activité 5.1.3 : Adopter une base de sondage commune ;

Activité 5.1.4 : Elaborer et adopter des normes d'assurances qualité pour l'ensemble du SSN ;

Activité 5.1.5 : Organiser des ateliers de vulgarisation des normes d'assurances qualité.

Résultat 5.2 : Les obligations résultant de l'adhésion au SGDD sont remplies

Activité 5.2.1 : Elaborer et mettre à jour régulièrement les métadonnées et plans d'amélioration de chaque produit statistique ;

Activité 5.2.2 : Diffuser les métadonnées et plans d'amélioration de chaque produit.

4.3 Axe 3 : Renforcement des capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques

Les activités à mener et les résultats attendus visent l'atteinte de trois objectifs opérationnels portant sur l'amélioration en quantité et en qualité des ressources humaines, le renforcement des capacités en ressources matérielles et la mise en place d'un financement durable pour le SSN. De façon globale, les activités à réaliser s'inscrivent dans le cadre du renforcement des capacités du SSN.

4.3.1 Objectif opérationnel 6 : Améliorer en quantité et en qualité ressources humaines et en assurer une bonne gestion

Résultat 6.1 : Le SSN dispose de ressources humaines suffisantes et qualifiées

Activité 6.1.1 : Evaluer les besoins en personnel statisticien pour la période 2018-2020 ;

Activité 6.1.2 : Mettre en place une filière de formation de cadres moyens de la statistique ;

Activité 6.1.3 : Assurer la préparation aux concours des candidats aux écoles régionales de formation de statistique et de démographie ;

Activité 6.1.4 : Mettre en place un programme de bourses pour la formation des statisticiens au niveau supérieur.

Résultat 6.2: Les capacités du personnel sont régulièrement renforcées

Activité 6.2.1 : Elaborer et faire adopter un plan de formation continue pour l'INS et pour le reste du SSN ;

Activité 6.2.2 : Mettre en œuvre le plan de formation continue pour l'INS et pour le reste du SSN.

Résultat 6.3: Un nouveau dispositif de gestion des statisticiens du SSN est mis en place

Activité 6.3.1 : Réaliser une étude visant à instituer la gestion centralisée à l'INS des statisticiens et démographes du SSN ;

Activité 6.3.2 : Faire adopter le texte sur la gestion centralisée du personnel statistique et mettre en place le nouveau dispositif.

4.3.2 Objectif opérationnel 7: Renforcer les capacités matérielles

Résultat 7.1: Les services statistiques disposent de locaux appropriés

Activité 7.1.1 : Construire le siège de l'INS ;

Activité 7.1.2 : Construire ou rénover les locaux des services statistiques sectoriels ;

Activité 7.1.3 : Installer les directions régionales de l'INS dans des locaux appropriés.

Résultat 7.2: Les services statistiques du SSN sont équipés en mobilier, matériel de travail et autres moyens logistiques

Activité 7.2.1 : Equiper en mobiliers et matériels de bureaux ;

Activité 7.2.2 : Equiper en outils informatiques ;

Activité 7.2.3 : Equiper en moyens logistiques ;

Activité 7.2.4 : Assurer la gestion et la maintenance des équipements.

4.3.3 Objectif opérationnel 8: Assurer de manière durable le financement des activités statistiques

Résultat 8.1: Le financement des activités statistiques courantes est assuré

Activité 8.1.1 : Inscrire dans le budget de chaque département une ligne consacrée aux activités statistiques.

Résultat 8.2: Un mécanisme de financement des enquêtes et recensements est mis en place

Activité 8.2.1 : Réaliser une étude pour la mise en place d'un fonds national pour la statistique ;

Activité 8.2.2 : Faire adopter le texte créant le fonds et mettre en place le fonds.

4.4 Axe 4: Amélioration de l'archivage, la diffusion, l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche

Les résultats et les activités ciblés visent une meilleure diffusion de l'information statistique et l'archivage des données en utilisant les TIC, la promotion de l'analyse approfondie et la recherche ainsi que le renforcement des capacités de communication et la promotion de la culture statistique.

4.4.1 Objectif opérationnel 9: Améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des TIC

Résultat 9.1: L'information statistique est largement partagée

Activité 9.1.1 : Doter les services statistiques sectoriels de connexion internet ;

Activité 9.1.2 : Diffuser les informations statistiques sur les sites web des départements ministériels ;

Activité 9.1.3 : Apporter un appui aux centres de documentation (formation aux logiciels de gestion documentaire) ;

Activité 9.1.4 : Elaborer, adopter et mettre en œuvre, une stratégie de diffusion pour le SSN ;

Activité 9.1.5 : Réaliser l'enquête annuelle de satisfaction des utilisateurs.

Résultat 9.2 : L'archivage des données est systématisé

Activité 9.2.1 : Développer des bases et banques de données harmonisées (DEV-Info par exemple à l'INS et dans tous les secteurs) ;

Activité 9.2.2 : Poursuivre l'archivage des micro-données d'enquêtes et de recensement (Toolkit) ;

Activité 9.2.3 : Assurer la sauvegarde externe systématique des données.

4.4.2 Objectif opérationnel 10 : Valoriser l'information statistique par l'approfondissement de l'analyse des données disponibles et la promotion de la recherche dans le domaine statistique

Résultat 10.1 : L'analyse approfondie est promue

Activité 10.1.1 : Elaborer un programme d'analyse approfondie sur des thèmes prioritaires identifiés dans les domaines économique, social, démographique, développement rural et environnement ;

Activité 10.1.2 : Valider et mettre en œuvre le programme d'analyse approfondie.

Résultat 10.2 : La recherche est promue

Activité 10.2.1 : Elaborer un programme de recherche sur des thèmes identifiés dans les domaines (économique, social, démographique, développement rural, etc.) ;

Activité 10.2.2 : Valider et mettre en œuvre le plan de recherche ;

Activité 10.2.3 : Promouvoir la coopération avec les universités et les réseaux de recherche.

4.4.3 Objectif opérationnel 11 : Promouvoir la culture statistique

Résultat 11.1 : L'utilisation des statistiques est effective dans la prise de décision

Activité 11.1.1 : Confectionner et diffuser, par divers canaux de diffusion, des produits pour sensibiliser les décideurs et le grand public sur l'importance de la statistique (dépliants, spots publicitaires, journaux, etc.) ;

Activité 11.1.2 : Créer des réseaux de promotion de la statistique ;

Activité 11.1.3 : Organiser des colloques et conférences sur la statistique,

Activité 11.1.4 : Organiser régulièrement la Journée africaine de la statistique.

Résultat 11.2 : Les capacités de communication des services statistiques sont renforcées

Activité 11.2.1 : Créer un service de communication au sein de l'INS ;

Activité 11.2.2 : Elaborer une stratégie de communication pour le SSN ;

Activité 11.2.3 : Organiser régulièrement des points de presse ;

Activité 11.2.4 : Editer un bulletin d'information sur le SSN.

V FINANCEMENT DE LA SNDS

5.1 Besoins de financement

La mise en œuvre de la SNDS 2016-2020 nécessitera la mobilisation de 444,2 milliards de Francs Guinéens (voir tableau 4 en annexe 2), soit 54,8 millions de dollars des Etats-Unis, répartis comme suit :

- Ressources internes : 110,5 milliards de Francs Guinéens (24,9 %) ;
- Contribution des PTF : 179,8 milliards de Francs Guinéens (40,5 %) ;
- Ressources à mobiliser : 153,9 milliards de Francs Guinéens (34,6 %).

Les ressources de la SNDS 2016-2020 serviront principalement à l'amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique (74,7 %) et au renforcement des capacités du SSN en ressources humaines, matérielles et financières (21,3 %). Les ressources consacrées à l'amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche ainsi qu'au renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel représentent respectivement 2,7 % et 1,3 %.

Les coûts détaillés par axe, objectif, résultat et activité figurent dans le tableau 3 en annexe 2 et la synthèse par axe stratégique dans le tableau 4.

5.2 Mécanisme et stratégie de mobilisation des ressources

Au cours de la mise en œuvre de la SNDS 2016-2020, l'Etat devra progressivement prendre le relais du financement des statistiques officielles courantes. De ce fait, des dispositions doivent être prises chaque année pour que des lignes budgétaires soient inscrites dans la Loi de finances en vue de la prise en charge effective du fonctionnement et des activités de production courante de tous les services sectoriels de statistiques des BSD. A cet effet, il s'avère nécessaire de faire coïncider la programmation annuelle des activités statistiques du SSN avec le calendrier budgétaire de l'Etat.

S'agissant des établissements publics à caractère administratif (INS et ANASA), les subventions seront préparées suffisamment tôt et soumis aux conseils d'administration pour approbation, avant d'être programmées dans le budget de l'Etat.

En plus, l'INS devra signer avec le Gouvernement un contrat de performances qui fixera les objectifs à atteindre sur la période 2018-2020 ainsi que le montant de la subvention nécessaire pour atteindre les résultats escomptés. Cette convention devra lui permettre de disposer de ressources financières suffisantes pour accomplir sa mission.

Concernant les opérations statistiques de grande envergure (enquêtes nationales, recensement général de la population et recensement de l'agriculture et de l'élevage), l'Etat devra mettre en place un Fonds national pour la statistique, conformément aux recommandations de la Charte africaine de la statistique. Ces opérations pourraient bénéficier de la participation des PTF. A cet effet, après validation et adoption de la SNDS 2016-2020 par le Gouvernement, le CNS devra saisir l'opportunité de la mise en œuvre du PNDES pour rechercher auprès des PTF les ressources supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre de la SNDS.

D'autres créneaux pourraient être explorés pour la mobilisation des ressources extérieures, notamment l'utilisation des facilités disponibles aux niveaux sous-régional, régional et international dont:

- Le projet de modernisation et d'harmonisation des enquêtes auprès des ménages porté par la Banque mondiale dont l'objectif est de produire des indicateurs de pauvreté et de suivi des Objectifs de développement durable (ODD) ;
- La stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, placée sous l'égide conjointe de la Commission de l'Union africaine (UA), la BAD, la CEA et la FAO ;
- Le programme de plates-formes Open Data lancé par la BAD en 2013 et qui fait partie de l'initiative « Autoroutes de l'information » axée sur l'amélioration de la gestion et la diffusion des données en Afrique;
- Le Programme d'appui institutionnel dans le domaine des statistiques et de l'économie du 11^{ème} FED de l'Union européenne;
- Le Projet ECOAGRIS (Système d'information sur l'agriculture) de la CEDEAO mis en œuvre par le Centre régional AGRHYMET sur financement de l'Union européenne
- etc.

VI. MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS

Le cadre de mise en œuvre ainsi que les mécanismes de suivi et évaluation sont identiques à ceux prévus au cours de la SNDS 1.

6.1 Cadre de mise en œuvre

La mise en œuvre de la SNDS 2016-2020 conditionne la réussite de la SNDS. Elle implique plusieurs structures du SSN (CNS, INS, services sectoriels producteurs de statistiques et Directions régionales de la statistique). Aussi est-il important de rappeler les principes directeurs et les rôles de chaque acteur impliqué dans la mise en œuvre ainsi que les mécanismes de suivi et évaluation.

6.1.1 Principes directeurs de la mise en œuvre de la SNDS

La responsabilité de la mise en œuvre de la SNDS et la réussite du processus incombent à l'ensemble des acteurs du SSN. Elles seront régies par les principes directeurs suivants : la subsidiarité, la codécision, la flexibilité, la transparence et l'équité.

- **Principe de la subsidiarité** : les activités du programme sont réalisées au niveau le plus optimal par les acteurs du SSN et la coordination incombe au CNS ;
- **Principe de codécision** : les décisions sur le contenu des programmes statistiques annuels sont préparées par les structures à la base mais approuvées par le CNS ;
- **Principe de flexibilité** : le programme d'activités sera glissant et tout nouveau besoin peut être pris en compte dans le respect des mécanismes mis en place ;
- **Principe de transparence** : un rapport d'activités sera élaboré chaque année par le CTS en collaboration avec la Direction en charge de la coordination statistique au sein de l'INS et les commissions spécialisées du CNS. La validation du rapport et sa publication incombent au CNS ;
- **Principe d'équité** : les dimensions centrales, sectorielles, régionales et genre sont prises en compte dans tout le processus de mise en œuvre de la SNDS.

6.1.2 Dispositif institutionnel de pilotage de la SNDS

Le dispositif de pilotage de la SNDS repose sur une structure pyramidale à trois paliers :

- A la base, l'INS et les structures chargées des productions statistiques aux niveaux sectoriel et déconcentré assurent l'exécution directe des activités de leurs domaines de compétence respective ;
- Au niveau intermédiaire, le Comité Technique de la Statistique (CTS) est chargé de la supervision et de la gestion technique des activités de la SNDS. Il prépare pour les sessions du CNS, les rapports sur le niveau d'exécution des activités de la SNDS. Le CTS sera appuyé par le secrétariat du CNS, les Commissions techniques spécialisées et la Direction en charge de la coordination statistique au niveau de l'INS ;
- Au sommet, le CNS est l'organe stratégique de coordination, de suivi et d'évaluation de la SNDS.

6.1.3 Outils de suivi et évaluation

Pour l'atteinte des objectifs opérationnels et stratégiques, les outils de suivi et d'évaluation sont les suivants :

- **Le programme statistique national** : Chaque année, l'INS et toutes les structures sectorielles productrices d'informations statistiques élaborent leurs programmes d'activités pour l'année n+1. Ces rapports sont soumis au Comité technique qui en fait une compilation avec l'appui de la Direction en charge de la coordination statistique de l'INS et des commissions spécialisées. Ce rapport, après validation par le CNS au cours d'une session tenue au premier trimestre de chaque année, constituera le Programme statistique annuel pour le SSN. Ainsi trois programmes statistiques annuels (PSA) seront élaborés sous l'égide du CNS au cours de la période 2018-2020. Sur la base du programme statistique annuel, chaque structure ajustera son programme annuel initial et sera responsable de sa mise en œuvre. Il est à noter que le programme statistique national peut inclure des activités non programmées dans la SNDS si le CNS les juge pertinents pour le suivi et l'évaluation de la politique économique et sociale ;

- **Le rapport du SSN** décrit la mise en œuvre au cours d'une année du PSA. Chaque structure du SSN devra élaborer son rapport d'activités sur la base des activités programmées dans le PSA. Ces rapports seront compilés par le CTS appuyé par la Direction en charge de la coordination statistique et les commissions spécialisées. Ce rapport une fois validée par une session du CNS tenue au cours du dernier trimestre de chaque année constitue le rapport du SSN. Pour les exercices 2016 et 2017, les rapports d'activités des différentes structures seront compilés et constitueront les rapports de mise en œuvre du SSN ;
- **Un Bilan** de la mise en œuvre de la SNDS sera dressé au cours du dernier trimestre de 2020. Compte tenu de la courte période restante, il ne sera pas prévu de bilan à mi-parcours ;
- **Une évaluation finale** sera réalisée au début de l'année 2021 par une mission d'évaluateurs indépendants ou par une mission d'évaluateurs par les pairs.

En plus de ces outputs, le CNS réalisera chaque année deux enquêtes : une enquête sur l'état des lieux du SSN et une enquête sur la satisfaction des utilisateurs.

6.2 Hypothèses et risques de mise en œuvre

Les risques majeurs susceptibles de perturber la bonne mise en œuvre des activités de la SNDS 2016-2020 pourraient provenir notamment:

- De l'insuffisance de la coordination statistique ;
- De la persistance de la forte dépendance du financement extérieur pour la réalisation des travaux statistiques suite à la non-mise en place du Fonds national pour la statistique ;
- Du maintien du statu quo à l'INS en ne poursuivant pas les réformes organisationnelles ;
- De la forte mobilité du personnel qualifié (statisticiens et démographes) en dehors du SSN, en l'absence d'un statut particulier, préjudiciable au maintien des capacités humaines disponibles ;
- De l'instabilité institutionnelle pouvant entraîner des redimensionnements des Départements Ministériels par conséquent des BSD ;
- De la non-application des textes sur l'indépendance et l'impartialité des services statistiques pouvant entraîner une perte de crédibilité ;
- Du grand intérêt accordé à la politique au détriment des activités statistiques pendant les échéances électorales majeures prévues en 2018 et 2020 ;
- De la méconnaissance par les différents acteurs du SSN des dispositions légales et réglementaires régissant les activités statistiques, compromettant ainsi l'efficacité de la coordination et de la mise en œuvre des activités ;
- D'une insuffisance de coopération entre l'INS et les structures sectorielles.

CONCLUSION

Le présent document constitue pour le Gouvernement et ses partenaires, le principal cadre d'interventions dans le domaine statistique. Sa mise en œuvre nécessite un engagement de tous les acteurs du SSN et surtout la levée des principales contraintes d'ordre institutionnel et organisationnel, le renforcement des capacités en ressources humaines matérielles et financières.

L'engagement du Gouvernement est primordial et devra se traduire dès 2017 par la redynamisation de la coordination statistique et la mise en œuvre des réformes institutionnelles et organisationnelles au niveau de l'INS et au niveau des structures sectorielles de statistiques.

L'Etat devra consacrer davantage de ressources pour prendre en charge progressivement l'ensemble des activités statistiques courantes et s'atteler à mettre en place le Fonds national pour la statistique qui sera destiné au financement des opérations de grande envergure.

Le CNS devra saisir l'opportunité de la mise en œuvre du PNDES pour mobiliser les ressources supplémentaires destinées à la mise en œuvre de la SNDS 2016-2020.

Le Gouvernement devra également s'atteler à minimiser les risques qui pourraient entraver la mise en œuvre de la SNDS, notamment les risques politiques qui pourraient surgir durant les périodes électorales de 2018 et 2020.

ANNEXE 1 : Cadre logique d'interventions

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et / ou situation SNDS 1	Cibles
AXE 1 : OPERATIONNALISATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL EN VUE D'ASSURER UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DU SSN					
<i>Objectif 1 : Rendre effectif le statut d'EPA de l'INS et améliorer son fonctionnement</i>					
Résultat 1.1 : Les outils de gestion de l'INS sont en place	1.1.1 Réviser le décret de création de l'INS et suivre sa signature auprès des autorités	Décret disponible	Journal Officiel de la République	50%	100%
	1.1.2 Mettre en place le Conseil d'administration (CA)	Décret de nomination des membres du CA disponible Règlement intérieur disponible	Journal Officiel de la République Journal Officiel de la République	50% 0%	100% 100%
	1.1.3 Elaborer et mettre en œuvre le statut du personnel et le règlement intérieur	Nombre réunions tenues Statut et règlement intérieur disponible	PV des réunions PV de la réunion du CA	0 0%	6 100%
	1.1.4 Elaborer et mettre en œuvre le manuel de procédures administratives, comptables et financières	Manuel procédure disponible	PV de la réunion du CA	0%	100%
Résultat 1.2 : Les organes de gestion de l'INS fonctionnent	Activité 1.1.5 : Elaborer et adopter les plans d'action et les budgets prévisionnels annuels (2018-2020)	Nombre de plans d'actions et budgets disponibles	PV des réunions du CA	0	6
	Activité 1.1.6 : Elaborer et mettre en œuvre le contrat de performance 2018-2020 entre l'Etat et l'INS	Contrat de performance disponible	Document signé	0%	100%
	Activité 1.2.1 : Tenir régulièrement les réunions statutaires du Conseil d'administration (2 sessions annuelles)	Nombre de réunions tenues	PV des réunions	0	6
Résultat 1.3 : Le cadre organique de l'INS est révisé et opérationnel	Activité 1.2.2 : Tenir régulièrement les réunions du Comité de direction	Nombre de réunions tenues	PV des réunions	0	144
	Activité 1.2.3 : Auditer annuellement les comptes de l'INS	Rapports d'audit	Rapports d'audit	0	3
	Activité 1.3.1 : Elaborer et mettre en place un nouvel organigramme	Organigramme élaboré et adopté par le CA	PV réunion du CA	50%	100%
	Activité 1.3.2 : Mettre en place une direction	Local et équipement	Local physique	0%	100%

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et / ou situation SNDS 1	Cibles
	régionale pilote	disponible	Bon livraison équipements		
	Activité 1.3.3 : Définir les profils des postes et recruter le personnel	Profil de postes définis et personnel recruté	Décision de nomination du personnel	0%	100%
Objectif 2 : Renforcer la fonction statistique au niveau sectoriel					
Résultat 2.1 : Les services statistiques au sein des Bureaux de stratégies et de développement (BSD) sont opérationnels	Activité 2.1.1 : Mettre en place et rendre opérationnel un service statistique dans chaque BSD.	Local disponible et personnel nommé	Local physique Arrêté de nomination du personnel	50%	100%
	Activité 2.1.2: Elaborer et adopter le plan d'actions et le budget prévisionnel 2018-2020 de chaque service statistique sectoriel	Nombre de plans d'actions et budgets élaborés et adoptés par la tutelle	Documents des plans d'actions et des budgets	0	6
Résultat 2.2 : La fonction statistique au niveau sectoriel est réorganisée	Activité 2.2.1: Réaliser une étude sur la réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel	Rapport de l'étude validé	Rapport de l'atelier de validation	0%	100%
	Activité 2.2.2 : Faire valider l'étude et signer le décret portant réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel	Décret signé	Journal Officiel de la République	0%	100%
Objectif 3 : Rendre effective la coordination statistique					
Résultat 3.1 : Le Conseil National de la statistique (CNS) et ses organes sont opérationnels	Activité 3.1.1 : Mettre à jour et faire signer les arrêtés portant désignation des membres du CNS	Arrêtés signés	Journal Officiel de la République	0%	100%
	Activité 3.1.2 : Elaborer le règlement intérieur du CNS et organiser régulièrement ses réunions statutaires	Règlement intérieur du CNS élaboré et adopté	Procès-verbaux des sessions	0%	100%
		Nombre de sessions du CNS	Procès-verbaux des sessions	0	6
	Activité 3.1.3 : Mettre en place le Secrétariat permanent du CNS	Décision de nomination	Décision	0%	100%
	Activité 3.1.4 : Elaborer les règlements intérieurs du Comité Technique de la Statistique (CTS) et des Commissions thématiques et organiser régulièrement leurs réunions	Règlements intérieurs du CNS élaboré et adopté	Procès-verbaux des réunions	0%	100%
		Nombre de sessions du CNS		0	12

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et / ou situation SNDS 1	Cibles	
Résultat 3.2 : La programmation stratégique est rendue effective	Activité 3.2.1 : Elaborer régulièrement et faire adopter les projets de programmes statistiques annuels et les projets de rapports de mise en œuvre correspondant.	Projets de programme et de rapport de mise en œuvre disponibles	Procès-verbaux des réunions du CTS et du CNS	0%	100%	
		Nombre de programmes et rapports			0	6
	Activité 3.2.2 : Elaborer régulièrement le projet de rapport du SSN à soumettre à l'examen du CNS	Projet de rapport disponible	Procès-verbaux des réunions du CTS et du CNS	0%	0	100%
		Nombre de rapports				0
	Activité 3.2.3 : Faire l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale de la SNDS 2	Rapports d'évaluation disponible	Procès-verbaux des réunions du CTS et du CNS	0%	0	100%
						Nombre de rapports
Activité 3.2.4 : Préparer à temps la SNDS 3 à la faire adopter par le CNS	Document de synthèse final disponible	Procès-verbaux des réunions du CTS et du CNS	0%	0%	100%	
					Nombre forums organisés	0
Résultat 3.3 : Un cadre de concertation avec les utilisateurs et les PTF est mis en place	Activité 3.3.1 : Organiser chaque année un forum national de la statistique en marge de la Journée africaine de la statistique	TDR disponibles	Compte-rendu des travaux	0%	100%	
						Nombre de réunions

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et/ ou situation SNDS 1	Cibles														
AXE 2 : AMELIORATION DE LA COUVERTURE ET DE LA QUALITE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE																			
<i>Objectif 4 : Assurer l'effectivité de la production statistique dans tous les secteurs</i>																			
Résultat 4.1 : La production statistique est renforcée dans les structures fonctionnelles et rendue effective dans celles qui ne le sont pas	Activité 4.1.1 : Produire régulièrement l'ensemble des informations pour satisfaire les besoins des utilisateurs tout en mettant à profit l'utilisation des TIC (voir liste en annexe)	Liste et nombre de publications	Bulletins statistiques	42	90														
			Rapports d'enquêtes / recensements	5	10														
			Note de conjoncture	1	3														
			Sites Web	6	15														
			Sites Web INS/site Web PNUD/Site Web STP/SRP	0%	100%														
Résultat 4.2 : La désagrégation des données et la prise en compte du genre et de la dimension régionale sont effectives	Activité 4.1.2 : Elaborer les métadonnées des indicateurs de suivi du PNDSE et des ODD	Documents métadonnées	Sites Web INS/Site du PNUD/Site Web STP/SRP	50	241														
			Activité 4.1.3 : Produire les principaux indicateurs de suivi du PNDSE et des ODD	Nombre d'indicateurs renseignés	Site Web INS Rapports d'enquêtes / recensements	5	10												
								Activité 4.2.1 : Prendre en compte les besoins en données désagrégées dans l'élaboration des plans de conception et d'exploitation des enquêtes et recensements	Nombre de rapports d'enquêtes / recensements ayant pris en compte les dimensions genre et régionale	Site Web INS Rapports d'enquêtes / recensements	9	15							
													Activité 4.2.2 : Renforcer l'analyse genre et régionale des données	Nombre de services statistiques utilisant ces nomenclatures	Enquête auprès des services statistiques publics	5	15		
																		Activité 5.1.1 : Adapter et vulgariser les nomenclatures d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT	Nombre d'ateliers de vulgarisation
Activité 5.1.2 : Vulgariser le recueil des concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN	Base de sondage	Direction cartographie et																	
			Activité 5.1.3 : Adopter une base de																

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et / ou situation SNDS 1	Cibles
Résultat 5.2 : Les obligations découlant de l'adhésion au SGDD sont remplies	sondage commune	disponible	base sondage/INS		
	Activité 5.1.4 : Elaborer et adopter des normes d'assurance qualité pour l'ensemble du SSN	Document disponible	Compte rendu atelier de validation	0%	100%
	Activité 5.1.5 : Organiser des ateliers de vulgarisation des normes d'assurance qualité	Nombre d'ateliers organisés	Compte rendu atelier de vulgarisation	0%	100%
	Activité 5.2.1 : Elaborer et mettre à jour régulièrement les métadonnées et plans d'amélioration de chaque produit statistique	Nombre de produits/secteurs mis à jour de la base de données SGDD	Publications papier Site Web INS/Site Web FMI	0%	100%
	Activité 5.2.2 : Diffuser les métadonnées et plans d'amélioration de chaque produit statistique	Nombre de publications papier ou électronique	Publications papier Site Web INS/Site Web FMI	0%	100%

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et / ou situation SNDS 1	Cibles
AXE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES EN VUE D'ACCROITRE L'EFFICACITE DES SERVICES STATISTIQUES					
<i>Objectif 6 : Améliorer en quantité et en qualité les ressources humaines et en assurer une bonne gestion</i>					
Résultat 6.1 : Le SSN dispose de ressources humaines suffisantes et qualifiées	Activité 6.1.1 : Evaluer les besoins en personnel statisticien pour la période 2018-2020	Rapport d'évaluation	Rapport d'évaluation Site Web INS	0%	100%
	Activité 6.1.2 : Mettre en place une filière de formation de cadres moyens de la statistique	Convention partenariat Programmes de formations Personnel enseignant recruté	Locaux disponibles et PV du jury de recrutement des premiers étudiants Décision nomination du personnel enseignant	0%	100%
	Activité 6.1.3 : Assurer la préparation aux concours des candidats aux écoles régionales de formation de statisticiens et de démographes	Nombre de candidats ayant suivi les cours préparatoires Nombre de candidats admis	Rapport d'activités	0 3	150 75
	Activité 6.1.4 : Mettre en place un programme de bourses pour la formation des statisticiens et des démographes au niveau supérieur	Nombre de bourses attribuées chaque année	Attestations de bourses	3	25
Résultat 6.2 : Les capacités du personnel sont régulièrement renforcées	Activité 6.2.1 : Elaborer et faire adopter un plan de formation continue pour l'INS et pour le reste du SSN	Le plan de formation continue Nombre de sessions de formation Nombre de bénéficiaires	Rapport de l'atelier de validation Rapport d'activités	0% 3 50	100% 15 150
	Activité 6.2.2 : Mettre en œuvre le plan de formation continue pour l'INS et pour le reste du SSN	Rapport de l'étude	Rapport de l'étude	0%	100%
Résultat 6.3 : Un nouveau dispositif de gestion des statisticiens et des démographes du SSN est mis en place	Activité 6.3.1 : Réaliser une étude visant à instituer la gestion centralisée à l'INS des statisticiens et démographes du SSN	Texte signé (Loi ou Décret)	Rapport de validation Journal Officiel de la République	0%	100%
	Activité 6.3.2 : Faire adopter le texte sur la gestion centralisée et mettre en place le nouveau dispositif				

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et / ou situation SNDS 1	Cibles
<i>Objectif 7 : Renforcer les capacités matérielles</i>					
Résultat 7.1 : Les services statistiques disposent de locaux appropriés	Activité 7.1.1 : Construire le siège de l'INS	Local construit	Rapport officielle de remise	25%	100%
	Activité 7.1.2 : Construire ou rénover les locaux des services statistiques sectoriels	Nombre de Locaux construits ou rénovés	Rapport officielle de remise	0%	100%
	Activité 7.1.3 : Installer les directions régionales de l'INS dans des locaux appropriés	Local Direction régionale pilote	Rapport officielle de remise	0%	100%
		Personnel nommé	Décision de nomination	0%	100%
Résultat 7.2 : Les services statistiques du SSN sont équipés en mobilier, matériel de travail et autres moyens logistiques.	Activité 7.2.1 : Equiper les services en mobiliers et matériels de bureaux	Nombre de services équipés	Fiches de commande et de livraison	0	34
		Nature et qualité des équipements			
	Activité 7.2.2 : Equiper les services en outils informatiques	Nombre de services équipés	Fiches de commande et de livraison	0	34
		Nombre d'ordinateurs et accessoires			
Activité 7.2.3 : Equiper les services en moyens logistiques	Nombre de services équipés	Fiches de commande et de livraison	1	34	
	Nombre de véhicules	Fiches de commande et de livraison	20	50	
Activité 7.2.4 : Assurer la gestion et la maintenance des équipements	Nombre de services et d'équipements ayant bénéficié de maintenance	Contrat de maintenance. Fiches de maintenance.	0	34	
<i>Objectif 8 : Assurer de manière durable le financement des activités statistiques</i>					
Résultat 8.1 : Le financement des activités statistiques courantes est assuré	Activité 8.1.1 : Inscrive dans le budget de chaque département ministériel une ligne consacrée aux activités statistiques.	Nombre de services ayant bénéficié d'une ligne budgétaire	Loi des Finances	2	34
		Montant inscrit	Rapports financiers	4,5 milliards	10 milliards
		Montant absorbé	Rapports financiers	80%	100%

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et / ou situation SNDS 1	Cibles
Résultat 8.2 : Un mécanisme de financement durable des enquêtes et recensements est mis en place	Activité 8.2.1 : Réaliser une étude pour la mise en place d'un Fonds national de développement de la statistique	Rapport de l'étude	Rapport de l'étude	0%	100%
	Activité 8.2.2 : Faire adopter le texte créant le Fonds et le mettre en place	Décret signé	Rapport de l'atelier de validation Journal Officiel de la République	0%	100%

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et / ou situation SNDS 1	Cibles
AXE 4 : AMELIORATION DE L'ARCHIVAGE, DE LA DIFFUSION, DE L'UTILISATION DES DONNEES STATISTIQUES ET PROMOTION DE LA RECHERCHE					
<i>Objectif 9 : Améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des TIC</i>					
Résultat 9 : 1 : L'information statistique est largement partagée	Activité 9.1.1 : Doter les services statistiques sectoriels de connexion internet	Nombre de services connectés	PV de réception Rapports d'activités	6	34
	Activité 9.1.2 : Diffuser les informations statistiques sur les sites web des départements ministériels	Nombre de services disposant d'informations statistiques sur le site web ministériel	Sites Web	6	34
	Activité 9.1.3 : Apporter un appui aux centres de documentation (formation aux logiciels de gestion documentaire)	Nombre de centres de documentation appuyés	Rapports d'activités	0	34
	Activité 9.1.4 : Elaborer, adopter et mettre en œuvre une stratégie de diffusion pour le SSN	Document disponible	Rapport de l'atelier de validation	0%	100%
	Activité 9.1.5 : Réaliser l'enquête annuelle de satisfaction des utilisateurs.	Rapport de l'enquête	Rapports d'activités des services	0%	100%
Résultat 9.2 : L'archivage des données est systématisé	Activité 9.2.1 : Développer des bases et banques de données harmonisées (par exemple DevInfo à l'INS et dans tous les secteurs)	Nombre d'ateliers de formation à DevInfo Nombre de structures ayant adopté DevInfo	Rapports des ateliers Rapports d'activités des services	0	5
	Activité 9.2.2 : Poursuivre l'archivage des micro-données d'enquêtes et de recensements (Toolkit)	Nombre d'enquêtes et recensements archivés	Site Web INS Rapports d'activités	15	30
	Activité 9.2.3 : Assurer la sauvegarde externe systématique des données	Nombre de services ayant des sauvegardes externes	Rapports d'activités	0	34
<i>Objectif 10 : Valoriser l'information statistique par l'approfondissement de l'analyse des données disponibles et promouvoir la recherche dans le domaine statistique</i>					
Résultat 10.1 : L'analyse approfondie est promue	Activité 10.1.1 : Elaborer un programme d'analyse approfondie sur des thèmes prioritaires identifiés dans les domaines économique, social, démographique, développement rural, environnement, etc.	Programme d'analyse approfondie disponible	Rapports d'activités INS/services statistiques	0%	100%

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et / ou situation SNDS 1	Cibles
Résultat 10.2 : La recherche est promue	Activité 10.1.2 : Valider et mettre en œuvre le programme d'analyse approfondie	Atelier de validation Nombre de rapports d'analyse publiés	Rapport de l'atelier de validation Publications papier/électronique Sites Web INS/Autres services	6	18
	Activité 10.2.1 : Elaborer un programme de recherche sur des thèmes identifiés dans les domaines économique, social, démographique, développement rural, environnement, etc.	Programme de recherche disponible	Rapports d'activités INS/services statistiques	0%	100%
	Activité 10.2.2 : Valider et mettre en œuvre le plan de recherche	Atelier de validation Nombre de rapports de recherche publiés	Rapport de l'atelier de validation Publications papier/électronique Sites Web INS/Autres services	0	18
	Activité 10.2.3 : Promouvoir la coopération avec les universités et les réseaux de recherche	Nombre d'accords de partenariats	Rapport d'activités	0	5
Objectif 11 : Promouvoir la culture statistique					
Résultat 11.1 : L'utilisation des statistiques est effective dans la prise de décision	Activité 11.1.1 : Confectionner et diffuser, par divers canaux de diffusion, des produits pour sensibiliser les décideurs et le grand public sur l'importance de la statistique (dépliants, spots publicitaires, journaux...)	Nombre de produits diffusés	Rapports d'activités	5	10
	Activité 11.1.2 : Créer des réseaux de promotion de la statistique	Nombre de réseaux créés	Rapports d'activités	0	5
	Activité 11.1.3 : Organiser des colloques et conférences sur la statistique	Nombre de colloques/conférences organisés	Rapports d'activités	0	15
	Activité 11.1.4 : Organiser régulièrement la Journée africaine de la statistique.	Nombre de Journées célébrées	Rapports d'activités de l'INS	27	31

Objectifs opérationnels/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification	Référence et / ou situation SNDS 1	Cibles
Résultat 11.2 : Les capacités de communication des services statistiques sont renforcées	Activité 11.2.1 : Créer un service de communication au sein de l'INS	Existence de la structure au sein de l'INS Personnel nommé	Cadre organique de l'INS Décision de nomination	0%	100%
	Activité 11.2.2 : Elaborer une stratégie de communication pour le SSN	Document disponible	Rapports d'activités	0%	100%
	Activité 11.2.3 : Organiser régulièrement des points de presse	Nombre de points de presse par an	Journaux/autres médias Site Web INS/Sites Web autres services	0	4
	Activité 11.2.4 : Editer un bulletin d'information sur les activités du SSN	Nombre de bulletins édités	Site Web INS	0	3

ANNEXE 2 : Tableau 3 : Coûts de réalisation des interventions

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Struc- ture respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements			
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher
AXE 1 : Operationalisation du cadre institutionnel et organisationnel en vue d'assurer une meilleure gouvernance du SSN		688,6	5 577,3	72,7	1 056,7	1 492,9	967,2	1 987,8	1 600,8	2 974,6		1 001,9
Objectif 1 : Rendre effectif le statut d'EPA de l'INS et améliorer son fonctionnement		165,3	1 338,5	72,7	269,2	488,3	254,2	254,2	689,1	649,5		0,0
Résultat 1.1 : Les outils de gestion de l'INS sont en place		40,8	330,8	0,0	72,7	142,7	57,7	57,7	57,7	273,1		0,0
Activité 1.1.1 : Réviser le décret de création de l'INS et suivre sa signature auprès des autorités	DG/INS/ MPCI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Activité 1.1.2 : Mettre en place le Conseil d'administration (CA)	DG/INS/ MPCI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Activité 1.1.3 : Elaborer et mettre en œuvre le statut du personnel et le règlement intérieur	DG/INS/ MPCI	5,3	42,5	0,0	0,0	42,5	0,0	0,0	0,0	42,5	PARFSE /UE	0,0
Activité 1.1.4 : Elaborer et mettre en œuvre le manuel de procédures administratives, comptables et financières	DG/INS/ MPCI	5,3	42,5	0,0	0,0	42,5	0,0	0,0	0,0	42,5	PARFSE /UE	0,0
Activité 1.1.5 : Elaborer et adopter le plan d'action et le budget prévisionnel 2018-2020	DG/INS/ MPCI	28,5	230,8	0,0	57,7	57,7	57,7	57,7	57,7	173,1	PARFSE /UE	0,0
Activité 1.1.6 : Elaborer et mettre en œuvre le contrat de performance 2018-2020 entre l'Etat et l'INS	DG/INS/ MPCI	1,9	15,0	0,0	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,0	PARFSE /UE	0,0
Résultat 1.2 : Les organes de gestion de l'INS fonctionnent		106,0	858,7	72,7	196,5	196,5	196,5	196,5	631,4	227,3		0,0
Activité 1.2.1 : Tenir régulièrement les réunions statutaires du CA (2 sessions annuelles)	DCPS/ INS/MPCI	37,4	303,1	0,0	75,8	75,8	75,8	75,8	75,8	227,3	PARFSE /UE	0,0
Activité 1.2.2 : Tenir régulièrement les réunions du Comité de direction	DG/INS/ MPCI	23,7	192,0	0,0	48,0	48,0	48,0	48,0	192,0	0,0		0,0

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Struc- ture respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements				
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher	
Activité 1.2.3 : Auditer annuellement les comptes de l'INS	DG/INS/ MPCI	44,9	363,6	72,7	72,7	72,7	72,7	72,7	0,0	363,6	0,0	0,0	0,0
Résultat 1.3 : Le cadre organique de l'INS est révisé et opérationnel		18,4	149,0	0,0	0,0	149,0	0,0	0,0	0,0	149,0	0,0	0,0	0,0
Activité 1.3.1 : Elaborer et mettre en place un nouvel organigramme	DG/INS/ MPCI	9,2	74,5	0,0	0,0	74,5	0,0	0,0	0,0	74,5	PARFSE /UE	0,0	0,0
Activité 1.3.2 : Mettre en place une direction régionale pilote	DG/INS/ MPCI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activité 1.3.3 : Définir les profils des postes et recruter le personnel	DG/INS/ MPCI	9,2	74,5	0,0	0,0	74,5	0,0	0,0	0,0	74,5	PARFSE /UE	0,0	0,0
Objectif 2 : Renforcer la fonction statistique au niveau sectoriel		28,1	227,7	0,0	112,8	38,3	38,3	38,3	38,3	38,3	189,4	0,0	0,0
Résultat 2.1 : Les services statistiques au sein des Bureaux de stratégie et de développement (BSD) sont opérationnels		18,9	153,2	0,0	38,3	38,3	38,3	38,3	38,3	38,3	114,9	0,0	0,0
Activité 2.1.1 : Mettre en place et rendre opérationnel un service statistique dans chaque BSD	DG/INS/ MPCI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activité 2.1.2 : Elaborer et adopter le plan d'actions et le budget prévisionnel de chaque service statistique sectoriel	DG/INS/ MPCI	18,9	153,2	0,0	38,3	38,3	38,3	38,3	38,3	38,3	114,9	PARFSE /UE FM/CRS	0,0
Résultat 2.2 : La fonction statistique au niveau sectoriel est réorganisée.		9,2	74,5	0,0	74,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	74,5	0,0	0,0
Activité 2.2.1 : Réaliser une étude sur la réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel	DG/INS/ MPCI	5,3	42,5	0,0	42,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,5	PARFSE /UE	0,0
Activité 2.2.2 : Faire valider l'étude et signer le décret portant réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel	DG/INS/ MPCI	4,0	32,0	0,0	32,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	32,0	PARFSE /UE	0,0
Objectif 3 : Rendre effective la coordination statistique		495,2	4 011,0	0,0	674,7	966,3	674,7	1 695,3	873,4	2 135,7	1 001,9		
Résultat 3.1 : Le Conseil national de la statistique et ses organes sont opérationnels		194,6	1 576,5	0,0	394,1	394,1	394,1	394,1	394,1	394,1	1 182,4	0,0	0,0

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Struc- ture respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements					
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher		
Activité 3.1.1 : Mettre à jour et faire signer les arrêtés portant désignation des membres du CNS	DG/INS/ MPCI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activité 3.1.2 : Elaborer le règlement intérieur du CNS et organiser régulièrement ses réunions statutaires	DG/INS/ MPCI	120,8	978,7	0,0	244,7	244,7	244,7	244,7	244,7	0,0	734,1	PARFSE /UE	0,0	0,0
Activité 3.1.3 : Mettre en place le Secrétariat permanent du CNS	DG/INS/ MPCI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activité 3.1.4 : Elaborer les règlements intérieurs du Comité technique de la statistique (CTS) et des Commissions thématiques et organiser régulièrement leurs réunions	DG/INS/ MPCI	73,8	597,8	0,0	149,4	149,4	149,4	149,4	149,4	0,0	448,3	PARFSE /UE	0,0	0,0
Résultat 3.2 : La programmation stratégique est rendue effective		253,7	2 054,9	0,0	185,7	477,3	185,7	1 206,3	848,6	404,4	848,6		801,9	
Activité 3.2.1 : Elaborer régulièrement et faire adopter les projets de programmes statistiques annuels	DG/INS/ MPCI	45,8	371,4	0,0	92,8	92,8	92,8	92,8	92,8	92,8	278,5	PARFSE /UE	0,0	0,0
Activité 3.2.2 : Elaborer régulièrement les projets de rapports du SSN à soumettre à l'examen du CNS	DG/INS/ MPCI	45,8	371,4	0,0	92,8	92,8	92,8	92,8	92,8	92,8	278,5	PARFSE /UE	0,0	0,0
Activité 3.2.3 : Faire l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale de la SNDS 2	DCPS/ INS/MPCI	72,0	583,2	0,0	0,0	291,6	0,0	291,6	0,0	0,0	291,6	PARFSE /UE	291,6	
Activité 3.2.4 : Préparer à temps la SNDS 3 et la faire adopter par le CNS	DCPS/ INS/MPCI	90,0	729,0	0,0	0,0	0,0	0,0	729,0	0,0	218,7	0,0		510,3	
Résultat 3.3 : Un cadre de concertation avec les utilisateurs et les PTF est mis en place		46,9	379,6	0,0	94,9	94,9	94,9	94,9	94,9	74,9	104,7		200,0	
Activité 3.3.1 : Organiser chaque année un forum national de la statistique en marge de la Journée africaine de la statistique	DCPS/ INS/MPCI	29,6	240,0	0,0	60,0	60,0	60,0	60,0	60,0	40,0	0,0		200,0	
Activité 3.3.2 : Mettre en place un cadre de concertation avec les PTF et assurer son bon fonctionnement	DCPS/ INS/MPCI	17,2	139,6	0,0	34,9	34,9	34,9	34,9	34,9	34,9	104,7	PARFSE /UE	0,0	0,0

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Structure respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements			
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher
AXE 2 : Rendre effective et régulière la production statistique dans tous les domaines en mettant à profit les TIC et en assurant la qualité		40 987,4	331 998,1	27 186,6	56 000,3	130 670,9	75 434,6	42 705,8	52 717,6	161 565,6		117 714,9
Objectif 4 : Assurer l'effectivité de la production statistique dans tous les secteurs		40 730,6	329 917,6	27 186,6	55 788,0	128 832,6	75 419,6	42 690,8	52 657,6	161 565,6		115 694,4
Résultat 4.1 : La production statistique est renforcée dans les structures fonctionnelles et rendue effective dans celles qui ne sont pas		40 690,6	329 593,6	27 186,6	55 788,0	128 508,6	75 419,6	42 690,8	52 657,6	161 565,6		115 370,4
Activité 4.1.1 : Produire régulièrement l'ensemble des informations pour satisfaire les besoins des utilisateurs tout en mettant à profit l'utilisation des TIC (voir détail tableau 4.1.1 en annexe)	DG/INS/ MPCI/ services sectoriels	40 405,3	327 283,0	27 186,6	55 788,0	126 198,1	75 419,6	42 690,8	52 037,6	159 875,1		115 370,4
Activité 4.1.2 : Elaborer les méta-données des indicateurs de suivi du PNDSE et des ODD	DG/INS/ MPCI/SP- PNDES	85,3	690,5	0,0	0,0	690,5	0,0	0,0	0,0	690,5	PNUD/ PARFSE /UE	0,0
Activité 4.1.3 : Produire les principaux indicateurs de suivi du PNDSE et des ODD	DG/INS/ MPCI;SP- PNDES, services sectoriels	200,0	1 620,0	0,0	0,0	1 620,0	0,0	0,0	620,0	1000,0	PNUD	0,0
Résultat 4.2 : La désagrégation des données et la prise en compte du genre et la dimension régionale sont effectives		40,0	324,0	0	0,0	324,0	0,0	0,0	0,0	0,0		324,0
Activité 4.2.1 : Prendre en compte les besoins en données désagrégées dans l'élaboration des plans de conception et d'exploitation des enquêtes et recensement	DG/INS/ MPCI	20,0	162,0	0,0	0,0	162,0	0,0	0,0	0,0	0,0		162,0
Activité 4.2.2 : Renforcer l'analyse genre et régionale des données	DG/INS/ MPCI	20,0	162,0	0,0	0,0	162,0	0,0	0,0	0,0	0,0		162,0

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Struc- ture respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements			
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher
Objectif 5 : Améliorer la qualité de la production statistique		256,9	2 080,6	0,0	212,3	1 838,2	15,0	15,0	60,0	0,0		2 020,6
Résultat 5.1 : La production statistique est normalisée pour l'ensemble SSN		249,5	2 020,6	0,0	197,3	1 823,2	0,0	0,0	0,0	0,0		2 020,6
Activité 5.1.1 : Adapter et vulgariser les nomenclatures d'activités et de produits des Etats membres d'Afristat	DCPS/ INS/MPCI	19,4	156,8	0,0	156,8		0,0	0,0	0,0	0,0		156,8
Activité 5.1.2 : Vulgariser les recueils de concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN	DCPS/ INS/MPCI	15,5	125,8	0,0		125,8	0,0	0,0	0,0	0,0		125,8
Activité 5.1.3 : Adopter une base de sondage commune	DC/INS/ MPCI	10,0	81,0	0,0	40,5	40,5	0,0	0,0	0,0	0,0	PARFSE /UE	81,0
Activité 5.1.4 : Elaborer et adopter des normes d'assurance qualité pour l'ensemble du SSN	DCPS/ INS/MPCI	79,0	639,9	0,0		639,9	0,0	0,0	0,0	0,0		639,9
Activité 5.1.5 : Organiser des ateliers de vulgarisation des normes d'assurance qualité	DCPS/ INS/MPCI	125,6	1 017,0	0,0		1 017,0	0,0	0,0	0,0	0,0		1 017,0
Résultat 5.2 : Les obligations découlant de l'adhésion au SGDD sont remplies		7,4	60,0	0,0	15,0	15,0	15,0	15,0	60,0	0,0		0,0
Activité 5.2.1 : Elaborer et mettre à jour régulièrement les métadonnées et plans d'amélioration de chaque produit statistique	DG/INS/ MPCI	7,4	60,0	0,0	15,0	15,0	15,0	15,0	60,0	0,0		0,0
Activité 5.2.2 : Diffuser les métadonnées et plan d'amélioration de chaque produit statistique	DG/INS/ MPCI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Struc- ture respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements			
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher
AXE 3 : Renforcer les capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques		11 653,0	94 389,4	3 610,8	6 191,3	22 527,3	29 893,3	32 166,7	51 652,6	12 098,7		30 638,1
Objectif 6 : Améliorer la quantité et la qualité des ressources humaines et en assurer une bonne gestion		2 906,4	23 541,9	1 098,7	3 306,8	5 154,6	7 902,7	6 079,1	963,7	2 338,7		20 239,5
Résultat 6.1 : Le SSN dispose de ressources humaines suffisantes et qualifiées		2 337,7	18 935,7	449,3	2 143,2	4 202,1	6 821,1	5 320,0	963,7	882,5		17 089,5
Activité 6.1.1 : Evaluer les besoins en personnel statisticien pour la période 2018-2020	DG/INS/ MPCI	5,3	42,5	42,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,5	PARFSE /UE	0,0
Activité 6.1.2 : Mettre en place une filière de formation de cadres moyens de la statistique	DG/INS/ MPCI	560,8	4 542,5	42,5	750,0	1 500,0	2 250,0	0,0	542,5	0,0	PARFSE /UE	4 000,0
Activité 6.1.3 : Assurer la préparation aux concours des candidats aux écoles régionales de formation de statisticiens et de démographes (CAPESA et IFORD)	DG/INS/ MPCI	52,0	421,2	84,2	84,2	84,2	84,2	84,2	421,2	0,0		0,0
Activité 6.1.4 : Mettre en place un programme de bourses pour la formation de statisticiens et démographes au niveau supérieur	DG/INS/ MPCI	1 719,7	13 929,5	280,0	1 308,9	2 617,9	4 486,8	5 235,8	0,0	840,0	FM/CRS	13 089,5
Résultat 6.2 : Les capacités du personnel sont régulièrement renforcées		558,5	4 524,1	649,4	1 081,5	952,5	1 081,6	759,1	0,0	1 374,1	0,0	3 150,0
Activité 6.2.1 : Elaborer et faire adopter un plan de formation continue pour l'INS et le reste du SSN	DG/INS/ MPCI	2,4	19,4	19,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	19,4	PARFSE /UE	0,0
Activité 6.2.2 : Mettre en œuvre le plan de formation continue pour l'INS et le reste du SSN	DG/INS/ MPCI	556,1	4 504,7	630,0	1 081,5	952,5	1 081,6	759,1	0,0	1 354,7	FM/CRS	3 150,0
Résultat 6.3 : Un nouveau dispositif de gestion des statisticiens et des démographes du SSN est mis en place		10,1	82,1	0,0	82,1	0,0	0,0	0,0	0,0	82,1		0,0

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Structure respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements				
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher	
Activité 6.3.1 : Réaliser une étude visant à instituer la gestion centralisée à l'INS des statisticiens et démographes du SSN	DG/INS/ MPCI	7,5	60,8	0,0	60,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	60,8	PARFSE /UE	0,0
Activité 6.3.2 : Faire adopter le texte sur la gestion centralisée et mettre en place le nouveau dispositif	DG/INS/ MPCI	2,6	21,3	0,0	21,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,3	PARFSE /UE	0,0
Objectif opérationnel 7 : Renforcer les capacités matérielles		5 067,4	41 045,7	2 512,1	2 782,7	10 772,6	12 090,6	12 887,6	20 988,9	9 658,2	0,0	0,0	10 398,7
Résultat 7.1 : Les services statistiques disposent de locaux appropriés		2 398,4	19 427,2	0,0	339,4	2 087,8	8 500,0	8 500,0	18 700,0	727,2	0,0	0,0	0,0
Activité 7.1.1 : Viabiliser le terrain et construire le siège de l'INS	DG/INS/ MPCI	2 188,5	17 727,2	0,0	339,4	387,8	8 500,0	8 500,0	17 000,0	727,2	PARFSE /UE	0,0	0,0
Activité 7.1.2 : Construire ou rénover les locaux des services statistiques sectoriels	DG/INS/ MPCI	203,7	1 650,0	0,0	0,0	1 650,0	0,0	0,0	1 650,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activité 7.1.3 : Installer les directions régionales de l'INS dans les locaux appropriés (une Direction pilote)	DG/INS/ MPCI	6,2	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat 7.2 : Les services statistiques du SSN sont équipés en mobiliers, matériels de travail et en moyens logistiques		2 669,0	21 618,5	2 512,1	2 443,4	8 684,8	3 590,6	4 387,6	2 288,9	8 931,0			10 398,7
Activité 7.2.1 : Equiper les services en mobiliers et matériels de bureaux	DG/INS/ MPCI	130,4	1 055,9	0,0	0,0	1 055,9	0,0	0,0	527,9	0,0	0,0		528,0
Activité 7.2.2 : Equiper les services en outils informatiques	DG/INS/ MPCI	368,9	2 988,2	0,0	0,0	2 988,2	0,0	0,0	1 334,1	320,0	PARFSE /UE		1 334,1
Activité 7.2.3 : Equiper les services en moyens logistiques	DG/INS/ MPCI	2 066,4	16 737,6	2 392,5	2 327,0	4 419,8	3 419,6	4 178,6	0,0	8 201,0	FM/CRS PARFSE /UE		8 536,6
Activité 7.2.4 : Assurer la gestion et la maintenance des équipements	DG/INS/ MPCI	103,3	836,9	119,6	116,4	221,0	171,0	208,9	426,8	410,1			0,0
Objectif opérationnel 8 : Assurer de manière durable le financement des activités statistiques		3 679,2	29 801,8	0,0	101,8	6 600,0	9 900,0	13 200,0	29 700,0	101,8			0,0
Résultat 8.1 : Le financement des activités statistiques courantes est assuré		3 666,7	29 700,0	0,0	0,0	6 600,0	9 900,0	13 200,0	29 700,0	0,0			0,0

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Struc- ture respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements				
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher	
Activité 8.1.1 : Incrire dans le budget de chaque département ministériel une ligne consacrée aux activités statistiques	DG/INS/ MPCI	3 666,7	29 700,0	0,0	0,0	6 600,0	9 900,0	13 200,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat 8.2 : Un mécanisme de financement durable des enquêtes et recensements est mis en place		12,6	101,8	0,0	101,8	0,0	0,0	0,0	0,0	101,8			0,0
Activité .8.2.1 : Réaliser une étude pour la mise en place d'un fonds national pour la statistique	DG/INS/ MPCI	10,8	87,3	0,0	87,3	0,0	0,0	0,0	0,0	87,3	PARFSE /UE		0,0
Activité 8.2.2 : Faire adopter le texte créant le fonds et mettre en place le fonds	DG/INS/ MPCI	1,8	14,5	0,0	14,5	0,0	0,0	0,0	0,0	14,5	PARFSE /UE		0,0

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Structure respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements			
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher
AXE 4 : Améliorer l'archivage, la diffusion, l'utilisation des données statistiques et promouvoir la recherche		1 505,6	12 195,6	233,9	1 670,2	5 725,2	2 283,2	2 283,2	4 522,2	3 164,4		4 509,1
Objectif 9 : Améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des TIC		715,4	5 794,9	183,9	961,3	3 796,0	426,9	426,9	1 629,1	2 161,1		2 004,8
Résultat 9.1 : L'information statistique est largement partagée		565,4	4 579,9	183,9	556,3	2 986,0	426,9	426,9	1 629,1	946,1		2 004,8
Activité 9.1.1 : Doter les services statistiques sectoriels de connexion internet	DG/INS/ MPCI	49,5	401,0	0,0	0,0	401,0	0,0	0,0	200,5	200,5	PARFSE /UE	0,0
Activité 9.1.2 : Doter les BSD de sites Web et assurer leur bon fonctionnement	DG/INS/ MPCI	247,5	2 004,8	0,0	0,0	2 004,8	0,0	0,0	0,0	0,0		2 004,8
Activité 9.1.3 : Apporter un appui aux centres de documentation (formation aux logiciels de gestion documentaire)	DG/INS/ MPCI	9,0	72,7	0,0	0,0	72,7	0,0	0,0	0,0	72,7	PARFSE /UE	0,0
Activité 9.1.4 : Elaborer, adopter et mettre en œuvre, une stratégie de diffusion pour le SSN	DG/INS/ MPCI	10,0	80,8	0,0	0,0	80,8	0,0	0,0	0,0	80,8	PARFSE /UE	0,0
Activité 9.1.5 : Réaliser l'enquête annuelle de satisfaction des utilisateurs	DG/INS/ MPCI	120,0	972,0	0,0	243,0	243,0	243,0	243,0	972,0	0,0		0,0
Activité 9.1.6 : Promouvoir le commerce électronique	DG/INS/ MPCI	11,0	88,9	0,0	88,9	0,0	0,0	0,0	88,9	0,0		0,0
Activité 9.1.7 : Apporter un appui aux centres de documentation	DG/INS/ MPCI	5,0	40,5	0,0	40,5	0,0	0,0	0,0		40,5	PARFSE /UE	0,0
Activité 9.1.8 : Elaborer un rapport annuel sur le SSN pour rendre visible ses activités	DCPS/ INS/MPCI	113,5	919,4	183,9	183,9	183,9	183,9	183,9	367,8	551,6	PARFSE /UE	0,0
Résultat 9.2 : L'archivage des données est systématisé		150,0	1 215,0	0,0	405,0	810,0	0,0	0,0	0,0	1 215,0		0,0
Activité 9.2.1 : Développer des bases et banques de données harmonisées (par exemple DevInfo à l'INS et dans tous les secteurs)	DADR/ TNS/ MPCI	100,0	810,0	0,0	405,0	405,0	0,0	0,0	0,0	810,0	UNICEF	0,0

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Structure respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements				
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher	
Activité 9.2.2 : Poursuivre l'archivage des micro-données d'enquêtes et de recensements (Toolkit)	DADR/ TNS/ MPCI	50,0	405,0	0,0	0,0	405,0	0,0	0,0	0,0	0,0	405,0	UNICEF	0,0
Activité 9.2.3 : Assurer la sauvegarde externe systématique des données	DADR/ TNS/ MPCI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Objectif opérationnel 10 : Valoriser l'information statistique par l'approfondissement de l'analyse des données disponibles et promouvoir la recherche dans le domaine statistique		450,3	3 647,8	0,0	148,6	1 198,8	1 150,2	1 150,2	1 150,2	364,5	779,0		2 504,3
Résultat 10.1 : L'analyse approfondie est promue		138,2	1 119,2	0,0	74,3	364,5	340,2	340,2	340,2	340,2	779,0		0,0
Activité 10.1.1 : Elaborer un programme d'analyse approfondie sur des thèmes prioritaires identifiés dans les domaines économique, social, démographique, développement rural et environnement, etc.	DG/INS/ MPCI	3,0	24,3	0,0	0,0	24,3	0,0	0,0	0,0	0,0	24,3	PARFSE /UE	0,0
Activité 10.1.2 : Valider et mettre en œuvre le programme d'analyse approfondie	DG/INS/ MPCI	135,2	1094,9	0,0	74,3	340,2	340,2	340,2	340,2	340,2	754,7	PARFSE /UE	0,0
Résultat 10.2 : La recherche est promue		312,2	2 528,6	0,0	74,3	834,3	810,0	810,0	810,0	267,3	0,0		2 504,3
Activité 10.2.1 : Elaborer un programme de recherche sur des thèmes identifiés dans les domaines économique, social, démographique, développement rural, environnement etc.	DG/INS/ MPCI	3,0	24,3	0,0	0,0	24,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	PARFSE /UE	0,0
Activité 10.2.2 : Valider et mettre en œuvre le plan de recherche	DG/INS/ MPCI	279,2	2 261,3	0,0	74,3	729,0	729,0	729,0	729,0	0,0	0,0		2 261,3
Activité 10.2.3 : Promouvoir la coopération avec les universités et les réseaux de recherche	DG/INS/ MPCI	30,0	243,0	0,0	0,0	81,0	81,0	81,0	81,0	0,0	0,0		243,0

Axe stratégique / Objectif opérationnel/ Résultat attendu/ Activité	Struc- ture respon- sable	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Sources de financements			
				2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	Parte- naires	A rechercher
Objectif opérationnel 11 : Promouvoir la culture statistique		339,9	2 752,9	50,0	560,3	730,4	706,1	706,1	224,3	2 528,6	0,0	0,0
Résultat 11.1 : L'utilisation des statistiques est effective dans la prise de décision		150,9	1 222,0	50,0	293,0	293,0	293,0	293,0	200,0	1 022,0	0,0	0,0
Activité 11.1.1 : Confectionner et diffuser par divers créneaux des produits pour sensibiliser les décideurs et le grand public sur l'importance de la statistique (dépliants, spots publicitaires, journaux...)	DG/INS/ MPCI	30,9	250,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	200,0	50,0	PARFSE /UE; FM/CRS	0,0
Activité 11.1.2 : Créer des réseaux de promotion de la statistique	DG/INS/ MPCI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Activité 11.1.3 : Organiser des colloques et conférences sur la statistique	DG/INS/ MPCI	120,0	972,0	0,0	243,0	243,0	243,0	243,0	0,0	972,0		0,0
Résultat 11.2 : Les capacités de communication des services statistiques sont renforcées		189,0	1 530,9	0,0	267,3	437,4	413,1	413,1	24,3	1 506,6		0,0
Activité 11.2.1 : Créer un service de communication au sein de l'INS	DG/INS/ MPCI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Activité 11.2.2 : Elaborer une stratégie de communication pour le SSN	DG/INS/ MPCI	3,0	24,3	0,0	0,0	24,3	0,0	0,0	24,3	0,0	PARFSE /UE	0,0
Activité 11.2.3 : Organiser régulièrement des points de presse	DG/INS/ MPCI	126,0	1020,6	0,0	145,8	291,6	291,6	291,6		1 021,0		0,0
Activité 11.2.4 : Editer un bulletin d'information sur les activités du SSN	DG/INS/ MPCI	60,0	486,0	0,0	121,5	121,5	121,5	121,5	0,0	486,0		0,0
Budget SNDS (2016-2020)		54 834,6	444 160,5	31 104,1	64 918,5	160 416,3	108 578,2	79 143,4	179 803,4	110 493,1	153 864,0	34,6
%			100,0	7,0	14,6	36,1	24,4	17,8	40,5	24,9		34,6

Taux de change moyen 2016 (cadre macroéconomique) : 1 USD=8 100 GNF, 1 euro=9 695,9 GNF

Tableau 4: Synthèse du financement du plan d'actions

AXES STRATEGIQUES	Coût total (Milliers USD)	Coût total (Millions GNF)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Source de financement (Millions GNF)			
			2016	2017	2018	2019	2020	Etat	PTF	A mobiliser	%
Axe 1: Renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel du SSN	688,6	5 577,3	72,7	1 056,7	1 492,9	967,2	1 987,8	1 600,8	2 974,6	1 001,9	1,3
Axe 2: Amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique	40 987,4	331 998,1	27 186,6	56 000,3	130 670,9	75 434,6	42 705,8	52 717,6	161 565,6	117 714,9	74,7
Axe3: Renforcement des capacités pour accroître l'efficacité des services statistiques	11 653,0	94 389,4	3 610,8	6 191,3	22 527,3	29 893,3	32 166,7	51 652,6	12 098,7	30 638,1	21,3
Axe 4 : Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et la promotion de la recherche	1 505,6	12 195,6	233,9	1 670,2	5 725,2	2 283,2	2 283,2	4 522,2	3 164,4	4 509,1	2,7
BUDGET SNDS (2016-2020)	54 834,6	444 160,5	31 104,1	64 918,5	160 416,3	108 578,2	79 143,4	110 493,1	181 045,7	153 864,0	
%		100,0	7,0	14,6	36,1	24,4	17,8	24,9	40,6	34,6	100,0

Taux de change moyen 2016 (cadre macroéconomique) : 1 USD=8 100 GNF, 1 euro=9 695,9 GNF

Tableau 5 : Détail du financement de l'activité 4.1.1

PRODUITS STATISTIQUES	Fréquence	Structure responsable	Coût total (Millions GNF)	Coût total (Milliers USD)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)				Source de financement (GNF)				
					2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. extérieur	A rechercher	Partenaires
STATISTIQUES COURANTES			110 100,0	13 592,6	7 032,6	19 866,8	31 593,9	25 776,0	25 830,6	31 657,2	27 035,7	51 407,1	
01 Comptes économiques de la Nation	Année	DCN/INS/MPCI	672,0	83,0	0,0	168,0	168,0	168,0	168,0	630,1	41,9		PARFSE/UE
02 Indice harmonisé de la production industrielle	Trimestre	DSES/INS/MPCI	50,0	6,2	0,0	5,0	15,0	15,0	15,0	8,1	41,9	0,0	PARFSE/UE
03 Bulletin statistique commerce extérieur	Année	DSES/INS/MPCI	255,0	31,5	45,0	50,0	50,0	55,0	55,0	148,3	106,7	0,0	BM / MI / UE /BAD
04 Indice des prix à la consommation Conakry	Mensuel	DSES/INS/MPCI	810,0	100,0	162,0	162,0	162,0	162,0	162,0	810,0	0,0		
05 Bulletin de statistique économique et financière	Semestre	DSES/INS/MPCI	2 400,0	296,3	0,0	600,0	600,0	600,0	600,0	1 042,6	1 357,4	0,0	BAD
06 Annuaire statistique de l'INS	Année	DSES/INS/MPCI	3 850,0	475,3	0,0	950,0	960,0	970,0	970,0	1 350,0	0,0	2500,0	
07 Annuaire statistique des transports	Année	SS/BSD/MT	3 350,0	413,6	670,0	670,0	670,0	670,0	670,0	3 171,9	178,1	0,0	
08 Annuaire statistique des aéroports et des aérodromes	Année	DOMIA/ANA/MT	1 250,0	154,3	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	1 250,0	0,0	0,0	
09 Annuaire statistique des postes, télécommunications et économie numérique	Année	SS/ BSD/ MPTCEN	2 240,0	276,5	0,0	560,0	560,0	560,0	560,0	2 240,0	0,0	0,0	
10 Données statistiques dans les zones minières	Trimestre	DNEEP/MEF	441,0	54,4	0,0	0,0	147,0	147,0	147,0	0,0	142,5	298,5	
11 Bulletin de statistiques minières	Semestre	BSD/MMG	1 318,0	162,7	220,2	240,0	261,6	285,2	310,9	1 318,0	0,0	0,0	
12 Tableau de bord minier	Année	BSD/MMG	1 341,9	165,7	224,2	244,4	266,4	290,4	316,5	1 341,9	0,0	0,0	
13 Rapport annuel sur le développement minier	Année	BSD/MMG	1 496,2	184,7	250,0	272,5	297,0	323,8	352,9	1 496,2	0,0	0,0	
14 Données des carrières du pays	Année	SSIA/ BSD/ MMG	504,0	62,2	0,0	126,0	126,0	126,0	126,0	0,0	0,0	504,0	

PRODUITS STATISTIQUES	Fréquence	Structure responsable	Coût total (Millions GNF)	Coût total (Milliers USD)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Source de financement (GNF)			
					2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. extérieur	A rechercher	Partenaires
15 Bulletin des cours des matières premières sur le marché mondial	Année	SSJA/ BSD/ MMG	315,0	38,9	63,0	63,0	63,0	63,0	63,0	315,0	0,0	0,0	
16 Données du Programme des comparaisons internationales (PCI)	Trimestre	DSES/INS/ MPCl	140,0	17,3	0,0	35,0	35,0	35,0	35,0	0,0	140,0	0,0	BAD
17 Bulletin conjoncturel de commerce extérieur et intérieur	Année	BSD/MC	1 556,0	192,1	260,0	283,4	308,9	336,7	367,0	1 556,0	0,0	0,0	
18 Cadrage macroéconomique	Semestre	DNP/MPCl	1 499,2	185,1	250,5	273,0	297,6	324,4	353,6	1 499,2	0,0		
19 Note sur la situation économique et conjoncturelle	Trimestre	DNEEP/ MEF	1 800,0	222,2	0,0	0,0	600,0	600,0	600,0	180,0	0,0	1 620	
20 Tableau de bord mensuel de l'économie	Mensuel	DNEEP/ MEF	2 010,4	248,2	30,4	495,0	495,0	495,0	495,0	190,2	0,0	1 820	
21 Indice des BTP	Trimestre	DNEEP/ MEF	5 400,0	666,7	0,0	0,0	1 800,0	1 800,0	1 800,0	540,0	0,0	4 860	
22 Bulletin de statistiques douanières/import/export	Mensuel	DIS/DND/ MB	1 078,3	133,1	180,2	196,4	214,1	233,3	254,3	1 078,3	0,0	0,0	
23 Bulletin des statistiques portuaires	Trimestre	Port Autonome	1 797,2	221,9	300,3	327,3	356,8	388,9	423,9	1 797,2	0,0	0,0	
24 Indice du commerce Intérieur	Mensuel	DNEEP/ MEF	1 890,0	233,3	0,0	0,0	630,0	630,0	630,0	189,0	0,0	1 701	
25 Bulletin des statistiques de la dette et de l'APD	Trimestre	DNDAPD	400,4	49,4	80,1	80,1	80,1	80,1	80,1	400,4	0,0	0,0	
26 Données sur l'accès aux services financiers	semestre	BCRG	150,0	18,5	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	150,0	0,0	0,0	
27 Balance des paiements Courants	Trimestre	BCRG	600,0	74,1	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	600,0	0,0	0,0	
28 Bulletin des statistiques monétaires, financières et extérieures	Année	BCRG	250,0	30,9	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	250,0	0,0	0,0	
29 Bulletin statistique sur l'emploi	Année	DSES/INS/ MPCl	3 200,0	395,1	0,0	800,0	800,0	800,0	800,0	1 260,8	1 939,2	0,0	PNUD
30 Bulletin de population	Année	DPPP/DNP D/ MPCl	414,0	51,1	90,0	54,0	90,0	90,0	90,0	135,0	139,6	139,4	UNFPA

PRODUITS STATISTIQUES	Fréquence	Structure responsable	Coût total (Millions GNF)	Coût total (Milliers USD)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Source de financement (GNF)			
					2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. extérieur	A rechercher	Partenaires
31 Rapports cartographiques et cartes thématiques sur la pauvreté	Année	DC/INS/MPCI	960,0	118,5	0,0	0,0	320,0	320,0	320,0	0,0	0,0	960,0	
32 Annuaire statistique du MC	Année	BSD/MC	1 200,0	148,1	0,0	300,0	300,0	300,0	300,0	141,1	1 058,9	0,0	
33 Annuaire statistique du MIPMEPSP	Année	BSD/MIP	1 200,0	148,1	0,0	300,0	300,0	300,0	300,0	141,1	1 058,9	0,0	
34 Rapport d'évaluation des enregistrements des faits d'état civil (Conakry, Kindia et Mamou)	Ponctuel	DDCVM/INS / MPCI	90,0	11,1	90,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	90,0	0,0	
35 Rapport d'évaluation des enregistrements des faits d'état civil (Conakry, Boké et Faranah)	Ponctuel	DDCVM/INS / MPCI	90,0	11,1	0,0	90,0	0,0	0,0	0,0	90	0,0	0,0	
36 Système permanent d'exploitation et publication des statistiques de l'état Civil.	Ponctuel	DDCVM/INS / MPCI	780,0	96,3	0,0	195,0	195,0	195,0	195,0	0	567,2	212,8	PARFSE/UE
37 Mise en place d'un mécanisme de remontée des données administratives de routine	Ponctuel	DDCVM/INS / MPCI	4 500,0	555,6	0,0	0,0	4 500,0	0,0	0,0		4 500,0	0,0	PARFSE/UE
38 Tableau de bord promotion féminine et protection enfance	Année	DNE/SSP/MASPF	2 400,0	296,3	0,0	600,0	600,0	600,0	600,0	0,0	0,0	2 400,0	
39 Annuaire statistique sur la protection de l'enfant	Année	DNE/SSP /MASPF	2 400,0	296,3	0,0	600,0	600,0	600,0	600,0	0,0	0,0	2 400,0	
40 Atlas des infrastructures par région administrative	Ponctuel	INS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
41 Bulletin de statistique sur la sécurité sociale	Année	CNSS/METFPET	239,4	29,6	40,0	43,6	47,5	51,8	56,5	239,4	0,0	0,0	
42 Annuaire de l'éducation préscolaire	Année	DNPE	750,0	92,6	150,0	150,0	150,0	150,0	150,0	0,0	750,0	0,0	UNICEF

PRODUITS STATISTIQUES	Fréquence	Structure responsable	Coût total (Millions GNF)	Coût total (Milliers USD)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Source de financement (GNF)			
					2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. extérieur	A rechercher	Partenaires
43 Annuaire statistique de du primaire et du secondaire de l'enseignement pré-universitaire	Année	SSPS/MEPU-A	3 750,0	463,0	750,0	750,0	750,0	750,0	750,0	0,0	2 251,0	1 499,0	FOCEP/UE
44 Rapports d'analyse des données du primaire et du secondaire de l'éducation pré-universitaire	Année	SSPS/MEPU-A	1 250,0	154,3	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	0,0	484,8	765,2	FOCEP
45 Annuaire statistique de l'enseignement technique et professionnel	Année	SECS/MEFPET	920,0	113,6	230,0	230,0	230,0	230,0	230,0	0,0	796,7	123,3	UE
46 Rapports d'analyse des données de l'enseignement technique et professionnel	Année	SECS/MEFPET	1 000,0	123,5	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	0,0	0,0	1 000,0	
47 Annuaire statistique de l'enseignement supérieur	Année	SPSES/MESRS	2 670,0	329,6	640,0	620,0	710,0	700,0	700,0	0,0	796,7	1 873,3	UE
48 Rapports d'analyse des données de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	Année	SPSES/MESRS	1 000,0	123,5	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	0,0	0,0	1 000,0	
49 Annuaire des centres d'alphabétisation fonctionnelle	Année	SSPS/MEPU-A	473,0	58,4	100,0	110,0	121,0	142,0	142,0	0,0	0,0	473,0	
50 Annuaire des centres NAFA	Année	SSPS/MEPU-A	370,0	45,7	85,0	90,0	95,0	100,0	100,0	0,0	252,1	117,9	UNICEF
51 Annuaire des statistiques de police et protection civile	Année	BSD/MSPC	2 548,0	314,6	637,0	637,0	637,0	637,0	637,0	0,0	0,0	2 548,0	
52 Tableau de bord du MSPC	Année	BSD/MATD	135,0	16,7	0,0	45,0	45,0	45,0	45,0	0,0	135,0	0,0	PARFSE/UE
53 Production statistique de l'OPROGEM	Année	BSD/MSPC	1 228,0	151,6	307,0	307,0	307,0	307,0	307,0	0,0	0,0	1 228,0	

PRODUITS STATISTIQUES	Fréquence	Structure responsable	Coût total (Millions GNF)	Coût total (Milliers USD)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Source de financement (GNF)				
					2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. extérieur	A rechercher	Partenaires	
54 Bulletin trimestriel de l'immigration et de l'émigration et le contrôle de séjour	Trimestre	BSD/MSPC	120,0	14,8	0,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	0,0	0,0	120,0	
55 Annuaire de l'Inspection Générale	Année	BSD/MSPC	1 120,0	138,3	0,0	280,0	280,0	280,0	280,0	280,0	0,0	0,0	1 120,0	
56 Annuaire statistique du Ministère de la Justice	Année	DSEPRJ / MJ	1 200,0	148,1	0,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	0,0	1 058,9	141,1	PARFSE /UE
57 Tableau de bord du Ministère de la justice 2010-2016	Année	DSEPRJ / MJ	300,0	37,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	300,0	0,0	PARFSE /UE
58 Annuaire statistique 2011-2015 du MATD	Année	BSD/MATD	1 414,6	174,6	0,0	282,6	377,3	377,3	377,3	377,3	0,0	1 058,9	355,7	PARFSE/UE
59 Tableau de bord du MATD	Année	BSD/MATD	135,0	16,7	0,0	0,0	45,0	45,0	45,0	45,0	0,0	135,0	0,0	PARFSE/UE
60 Annuaire statistique de la santé	Année	BSD/SNIS/MS	3 077,3	379,9	615,5	615,5	615,5	615,5	615,5	615,5		796,6	2 280,7	PARFSE/UE
61 Bulletin trimestriel de la santé au niveau central	Trimestre	BSD/SNIS/MS	570,0	70,4	114,0	114,0	114,0	114,0	114,0	114,0		570,0		FM/CRS
62 Rapport d'analyse des données sanitaires	Année	BSD/SNIS/MS	1 250,0	154,3	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	0,0	1 250,0		PARFSE/UE; FM/CRS
63 Système d'enregistrement des naissances et des décès communautaires	Ponctuel	BSD/SNIS/MS	677,7	83,7	677,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	677,7	0,0	FM/CRS
64 Annuaire des statistiques agricoles	Année	ANASA/MA	400,0	49,4	0,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	400,0	0,0	
65 Bulletin d'informations sur les produits agricoles	Hebd./ Trimestre/ semestre	BSD/SIPAG/MA	2 087,0	257,7	231,0	372,0	490,0	490,0	490,0	504,0	57,2	648,0	1 381,8	PNAAFA
66 Bulletin de suivi des importations des produits vivriers	Année	BSD/CSPM SIPV/MA	256,3	31,6	42,0	46,2	50,8	55,9	55,9	61,5	0,0	16,5	239,8	PNAAFA
67 Bulletin de suivi des importations des produits Vivriers	Année	BSD/CSPM SIPV/MA	283,1	34,9	42,0	48,3	55,5	63,9	63,9	73,4	0,0	16,5	266,6	PNAAFA

PRODUITS STATISTIQUES	Fréquence	Structure responsable	Coût total (Millions GNF)	Coût total (Milliers USD)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Source de financement (GNF)				
					2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. extérieur	A rechercher	Partenaires	
68 Système d'information sur les marchés de bétail (SIM bétail)	3 ans	BSD	5 795,5	715,5	0,0	0,0	2 965,2	1 415,2	1 415,2	1 159,1	0,0	4 636,4		
69 Annuaire statistique de l'élevage	4 ans	BSD	3 572,4	441,0	0,0	893,1	893,1	893,1	893,1	714,5	0,0	2 857,9		
70 Bulletin de l'hydrologie	Année	DNH	2 354,4	290,7	0,0	588,6	588,6	588,6	588,6		0,0	2 354,4		
71 Bulletin de la Société des eaux de Guinée	Année	SEG	125,0	15,4	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	125,0	0,0	0,0		
72 Bulletin statistique du SNAPE	Année	SNAPE	125,0	15,4	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	125,0	0,0	0,0		
73 Bulletin statistique de la Société Electricité de Guinée	Année	EDG/MEH	125,0	15,4	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	125,0	0,0	0,0		
74 Bulletin statistique de la pêche maritime/ Efforts/ Capture/ Débarquement	Année	CNSHB / MPAEM	1 675,3	206,8	233,4	775,5	264,0	264,0	264,0	138,5	882,3	769,0	24,1	PRAO-GN /BM
75 Bulletin statistique de la pêche maritime (Socio-Economie)	Année	CNSHB / MPAEM	616,4	76,1	0,0	248,0	202,8	116,0	116,0	49,7	181,2	435,2	0,0	PRAO-GN /BM
76 Analyse des données statistiques de capture	Année	CNSP/ MPAEM	336,0	41,5	0,0	72,0	88,0	88,0	88,0	88,0	33,2	38,8	264,0	PRAO
77 Bulletin statistique des pêches maritime et continentale	Année	ONP	2 600,0	321,0	0,0	650,0	650,0	650,0	650,0	650,0	0,0	0,0	2 600,0	
78 Annuaire statistique de l'environnement,	Année	DSES/INS/ MPCJ/COSI E/MEAF	3 750,0	463,0	0,0	900,0	950,0	950,0	950,0	950,0	1 713,9	2 036,1	0,0	UE / CEA
79 Rapport annuel sur l'état de l'environnement et du développement durable	Année	COSIE/ MEAF	2 132,3	263,3	0,0	0,0	710,8	710,8	710,8	710,8	0,0	0,0	2 132,3	
80 Bulletin sur le faune et la flore	Année	DNEF/ MEEF	588,6	72,7	147,2	147,2	147,2	147,2	147,2	147,2	0,0	0,0	588,6	
81 Bulletin de la météo	Année	DNIM/MEEF	981,0	121,1	196,2	196,2	196,2	196,2	196,2	196,2	981	0,0		

PRODUITS STATISTIQUES	Fréquence	Structure responsable	Coût total (Millions GNF)	Coût total (Milliers USD)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Source de financement (GNF)			
					2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. extérieur	A rechercher	Partenaires
					2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019
RECENSEMENT/ENQUETE			217 183,0	26 812,7	20 154,0	35 921,1	96 604,2	49 643,5	16 860,2	20 380,4	132 839,4	63 963,2	
82 Troisième recensement général de l'agriculture	10 ans	ANASA/MA	81 692,6	10 085,5	3 118,5	810,0	55 764,1	20 000,0	2 000,0	13 000,0	57 414,3	11 278,3	AFD, PASAG FAO
83 Rapports du RGPH-3.	10 ans	DDCVM / INS / MPCl	1 751,0	216,2	1 701,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1751,0	0,0	UNFPA
84 Edition des rapports du RGPH-3	10 ans	DDCVM / INS / MPCl	510,0	63,0	0,0	510,0	0,0	0,0	0,0	0,0	510,0	0,0	PARFSE/UE
85 Recensement des entreprises industrielles	3 ans	BSD/ MPMESP	486,0	60,0	0,0	243,0	0,0	0,0	243,0	243,0	243,0	0,0	PARFSE/UE
86 Enquête Mics-palu	2 ans	DDCVM / INS/MPCl	16 987,8	2 097,3	14 000,0	2 987,8	0,0	0,0	0,0	433,8	16 554,0	0,0	UNICEF/USAI D/FM/UNPA
87 5 ^{ème} enquête démographique et de santé (EDS)	5 ans	DDCVM/ INS / MPCl	23 409,0	2 890,0	0,0	12 809,0	8 000,0	2 600,0	0,0	450,0	22 959,0	0,0	USAID/BM/ CRS/CNLS/ UNICEF
88 Enquête harmonisée sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages	5 ans	DDCVM/ INS / MPCl	18 000,0	2 222,2	0,0	7 000,0	7 000,0	4 000,0	0,0	0,0	17 452,6	547,4	
89 Enquêtes agricoles Annuelles	Année	ANASA/MA	6 000,0	740,7	0,0	1 500,0	1 500,0	1 500,0	1 500,0	2 121,6	3 878,4	0,0	UE/BM/ ECOAGRIS
90 Enquête de suivi de la campagne et d'évaluation de la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des ménages	Année	ANASA/MA	1 400,0	172,8	0	350,0	350,0	350,0	350,0	0,0	0,0	1 400	
91 Extension de l'indice des prix /relevés des prix	3 ans	DSES/INS/ MPCl	4 441,6	548,3	0,0	2 289,8	717,3	717,3	717,3	2 221,4	2 220,2	0,0	PARFSE/UE
92 Enquête emploi et secteur informel rural	Ponctuel	DDCVM/INS / MPCl	1 800,0	222,2	0,0	0,0	1 800,0	0,0	0,0	0	0,0	1 800,0	
93 Enquête multi sectorielle continue	Année	DDCVM INS/MPCl	20 356,7	2 513,2	0,0	0,0	9 000,0	7 200,0	4 156,7	0,0	0,0	20 356,7	
94 Enquête nationale sur la sécurité, la paix, la démocratie et la cohésion sociale.	Ponctuel	DDCVM/INS / MPCl	3 600,0	444,4	0,0	0,0	0,0	3 600,0	0,0	0,0	0,0	3 600,0	

PRODUITS STATISTIQUES	Fréquence	Structure responsable	Coût total (Millions GNF)	Coût total (Milliers USD)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Source de financement (GNF)				
					2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. extérieur	A rechercher	Partenaires	
					2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. extérieur	A rechercher	Partenaires	
95 Enquête sur l'emploi et le travail décent auprès des ménages	Année	AGUIPE/ME TFPET	1 072,0	132,3	0,0	0,0	0,0	1 072,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 072,0	
96 Enquête sur les créneaux porteurs d'emploi	Année	AGUIPE/ METFPET	873,9	107,9	0,0	0,0	873,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	873,9	
97 Enquête sur les envois de fonds des et sur les flux de marchandises aux frontières terrestres	Ponctuel	BCRG	3 600,0	444,4	0,0	3 600,0	0,0	0,0	0,0	458,5	3 141,5	0,0	0,0	
98 Enquête sur les opinions des chefs d'entreprises	Trimestre	BCRG	600,0	74,1	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	600,0	0,0	0,0		
99 Enquête statistique sur les communications en faveur des enfants	Année	SSI/ BSD/ MC	1 250,0	154,3	0,0	0,0	415,0	415,0	420,0	205,0	0,0	0,0	1045,0	
100 Enquête origine-destination	Année	SS/BS/MT	3 045,0	375,9	0,0	750,0	760,0	765,0	770,0		727,2	2 317,8		
101 Enquête sur les indicateurs des médias publics privés	Année	SS/BS/MT	1 501,0	185,3	0,0	0,0	575,0	463,0	463,0	301,0	0,0	0,0	1200,0	
102 Enquête sur le suivi des diplômés ou le passage de l'école au travail	Année	AGUIPE/ METFPET	804,0	99,3	0,0	0,0	0,0	804,0	0,0	0,0	0,0	0,0	804,0	
103 Cartographie des infrastructures socio-économique de base	Année	DC/INS/ MPCI	1 428,3	176,3	0,0	1 428,3	0,0	0,0	0,0	0,0	1 428,3	0,0	0,0	PARFSE/UE
104 Mise à jour de la base de sondage des zones de dénombremets	Année	DC/INS/ MPCI	6 137,5	757,7	1 012,5	1 281,3	1 281,3	1 281,3	1 281,3	0,0	2 224,0	3 913,5		PASAG/BM / PARFSE/UE
105 Collecte de données pour renseigner les DEV-info	Année	DDCVM/ INS/MPCI	13 500,0	1 666,7	0,0	0,0	4 500,0	4 500,0	4 500,0	0,0	0,0	13 500,0		
106 Enquête sur la performance des services décentralisés et déconcentrés	semestre	BSD/MATD	1 192,0	147,2	192,0	192,0	227,0	256,0	325,0	345,0	592,4	254,6		PASDD/ PACV3

PRODUITS STATISTIQUES	Fréquence	Structure responsable	Coût total (Millions GNF)	Coût total (Milliers USD)	Coût de 2016-2020 (Millions GNF)					Source de financement (GNF)			
					2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. extérieur	A rechercher	Partenaires
107 Collecte des données sur les statistiques de l'environnement de la division de l'ONU(UNSD) et le PNUE	Année	COSIE/ MEEF	36,0	4,4	10,0	0,0	12,0	0,0	14,0	1,1	34,9	0,0	PNUE
108 Enquête sur le secteur informel urbain	Ponctuel	DDCYM / INS / MPCl	1 708,7	210,9	0,0	0,0	1 708,7	0,0	0,0	0,0	1 708,7	0,0	PARFSE/UE
ACTIVITE (4.1.1)			327 283,0	40 405,3	27 186,6	55 788,0	126 198,1	75 419,6	42 690,8	52 037,6	159 875,1	115 370,4	

Taux de change moyen 2016 (cadre macroéconomique) : 1 USD=8 100 GNF, 1 euro=9695,9 GNF

